#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

-----

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

-----

FACULTE DE MEDECINE ET DES SCIENCES BIOMEDICALES

-----

DEPARTEMENT DE PEDIATRIE



Peace-Work-Fatherland

-----

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

-----

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

-----

FACULTY OF MEDICINE AND BIOMEDICAL SCIENCES

DIONIEDICAL SCIEN

DEPARTMENT OF PEDIATRY

# Connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé

Thèse présentée et soutenue en vue de l'obtention du doctorat en médecine générale par :

#### **TSIMI Michelle Sandra**

Matricule: 17M023

**Directeur:** 

Pr KOKI NDOMBO Paul Olivier

Professeur Titulaire Pédiatrie **Codirecteurs**:

Pr NSEME ETOUCKEY Éric

Maitre de Conférences Médecine Légale

**Dr MEGUIEZE Claude-Audrey** 

Maître-Assistant Pédiatrie

Année académique 2023-2024

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

-----

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

-----

FACULTE DE MEDECINE ET DES SCIENCES BIOMEDICALES

-----

DEPARTEMENT DE PEDIATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

-----

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

-----

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

-----

FACULTY OF MEDICINE AND BIOMEDICAL SCIENCES

-----

DEPARTMENT OF PEDIATRY

# Connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé

Thèse présentée et soutenue en vue de l'obtention du doctorat en médecine générale par :

#### **TSIMI Michelle Sandra**

Matricule: 17M023

Date de soutenance : 28 juin 2024

Jury de thèse:

Président Pr ESSI Marie-José

Anthropologie médicale

Rapporteur Pr KOKI NDOMBO Paul Olivier

Pédiatrie

Membres NGONGANG Gilbert Frank Olivier

Médecine légale

Equipe d'encadrement :

Directeur Pr KOKI NDOMBO Paul Olivier

Pédiatrie

Co-directeurs Pr NSEME ETOUCKEY Éric

Médecine légale

**Dr MEGUIEZE Claude-Audrey** 

Pédiatrie

Connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé

**PRELIMINAIRES** 

# Table des matières

DEDICACES	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET ACADEMIQUE	vii
SERMENT D'HIPPOCRATE	xviii
LISTE DES TABLEAUX	xxiii
LISTE DES FIGURES	xxiv
LISTE DES ABREVIATIONS	xxv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE DE L'ETUDE	3
I.1. Justification	4
I.2. Question de recherche	4
I.3. Hypothèse de recherche	4
I.4. Objectifs	4
I.5. Définition des termes opérationnels	5
I.6. Intérêt de l'étude	6
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE	7
II.1. LES MALTRAITANCES INFANTILES	8
A-GENERALITES	8
B-ETUDE CLINIQUE	11
C-DIAGNOSTIC	21
D-PRISE EN CHARGE	22
II.2. ETAT DES PUBLICATIONS	24
A-CONNAISSANCES DES PERSONNELS DE SANTE SUR LA MALTRAITANC DES ENFANTS	
B-ATTITUDES DES PERSONNELS DE SANTE SUR LA MALTRAITANCE DES ENFANTS	
C-PRATIQUES DES PERSONNELS DE SANTE SUR LA MALTRAITANCE DES	S
D-COMPORTEMENTS LIES A LA SANTE	

E-METHODOLOGIES UTILISEES	30
CHAPITRE III : METHODOLOGIE	32
III.1. Type d'étude	33
III.2. Lieu de l'étude	33
III.3. Justification des lieux d'études	33
III.4. Durée de l'étude	33
III.5. Population d'étude	33
III.6. Echantillonnage	33
III.7. Procédure	34
III.8. Synthèse et Analyse statistique des données	35
CHAPITRE IV : RESULTATS	38
CHAPITRE V : DISCUSSION	59
CONCLUSION	67
RECOMMANDATIONS	69
REFERENCES	71
ANNEXES	75

## **DEDICACES**

## A mes chers parents

# TSIMI Abdon Joseph Léonard et NGA Solange Angèle Epouse TSIMI

#### REMERCIEMENTS

Parvenus au terme de la rédaction de ce travail de recherche qui marque en même temps la fin de notre formation de Médecin Généraliste, nous tenons à remercier tout d'abord **LA TRES SAINTE TRINITE** par qui nous vivons et qui a rendu la rédaction de ce travail possible.

Nos remerciements s'adressent également à toutes les épaules sur lesquelles nous nous sommes appuyées :

- ➤ Au Pr KOKI NDOMBO Paul Olivier, vous nous avez pris sous vos ailes pour la direction de ce travail. Vos enseignements, la qualité de votre encadrement, votre rigueur et votre bienveillance continuelle forcent l'admiration. Cher maître, veuillez recevoir par ces mots notre immense gratitude.
- ➤ Au Pr NSEME ETOUCKEY Éric, Co-Directeur de ce travail, dont les remarques, l'expertise, la disponibilité, et les conseils nous ont inspiré pour la rédaction de ce document. Trouvez ici, maître, l'expression de toute notre gratitude.
- ➤ Au Dr MEGUIEZE Claude-Audrey, Co-Directeur de ce travail. Vos observations critiques, votre sollicitude maternelle et vos précieux conseils nous ont profondément marqués et ont permis d'optimiser la qualité de ce travail de recherche. Veuillez recevoir ici nos sincères remerciements.
- Aux honorables membres du jury, nous exprimons humble reconnaissance et profonde gratitude pour l'honneur que vous nous avez fait en acceptant l'évaluation de ce travail, ainsi que pour les critiques constructives que vous apporterez dans le but d'améliorer cette thèse.
- ➤ Au Pr ZE MINKANDE Jacqueline, Doyen actuel de la FMSB, qui, au cours de notre formation médicale a œuvré pour nous assurer des enseignements de qualité.
- ➤ A tous les personnels enseignants et administratifs de la FMSB, qui ont consacré de leur temps et nous ont transformé par leurs savoirs et connaissances durant tout le cycle de formation, dans le but de faire de nous un médecin utile, une femme utile à la société.
- ➤ Aux Directeurs des hôpitaux de districts de la ville de Yaoundé, pour les autorisations de réaliser cette étude dans les établissements sanitaires dont ils ont la charge.

- Aux médecins généralistes et aux pédiatres des hôpitaux de district de la ville de Yaoundé, pour nos chaleureuses discussions, votre gentillesse et toute l'aide que vous nous avez apportée.
- ➤ A mon grand frère TSIMI Arthur, pour l'écoute et les encouragements tout au long de ma formation.
- ➤ A tous mes oncles, tantes, cousins, cousines et amies proches de la famille, pour votre amour, vos prières, votre soutien et votre accompagnement multiforme tout au long de ma formation.
- ➤ Au Dr ELONG Jules Thierry, pour votre disponibilité, vos conseils critiques ayant permis d'optimiser la qualité de ce travail de recherche. Veuillez recevoir ici nos sincères remerciements.
- > Aux Dr MEYEBE Thibaud; Dr OHANDJA Cyprien; Dr EMBOGO Donald pour votre amour fraternel, vos encouragements incessants et vos conseils tout au long de cette formation.
- ➤ A mes aînés: Dr EBOUTOU Ivan, Dr ZOGO NAMA, Dr BILOA, Dr NGASSAM, Dr ADJABA, Dr ESSAMA pour leur aide précieuse dans la méthodologie, dans la rédaction et dans l'approche des participants.
- ➤ A mes camarades de la 49ème promotion de médecine générale, 11ème promotion de médecine buccodentaire et 11ème promotion de pharmacie, pour ces 07 merveilleuses années passées ensemble. Je nous souhaite à tous de brillantes et fructueuses carrières.
- ➤ A mes compagnons de stage: WISSENWA, YASSANG, YOUMBI, ZALIHATOU, ZANG, ZENABOU et tout spécialement mon binôme ZE BESSALA Donald, infiniment merci pour votre amour, votre soutien et votre solidarité dans les moments heureux mais surtout dans les moments difficiles. Puissions-nous devenir d'excellents médecins aux carrières fructueuses.
- A mes amis : Laëtitia, Engelbert, Stéphane, Arnold, Joëlle, Grâce... Vous avez été de véritables compagnons, des frères. Demeurez les belles personnes que vous êtes.
- ➤ A vous mes compagnons de recherche : Jolie Cœur, Diane, Lynn, Michelle, Rose, Solyne, Louise Marie... Pour les moments de joie et pour cette année mémorable passée autour de nos encadreurs, vos partages d'expériences, apports et critiques ayant aidés à parfaire ce travail.

- ➤ A tous les membres de la *Medical Students Association of LEKIE Division* (MESALD) et tout spécialement la 49ème promotion pour les moments de partages fraternels, ainsi que la formation académique et humaine acquises auprès de vous.
- ➤ Aux abbés Joseph Armand FOUDA EFFA, Oscar ONANA, Lucien Francis
  TSANGA et Emmanuel MOUTH pour les prières, l'encadrement spirituel et
  physique tout au long de notre parcours.
- ➤ A la Chorale Saint Grégoire de la paroisse Toussaint de Mvan pour votre accompagnement fraternel, votre soutien et pour les moments de détente participant à mon équilibre spirituel, social et psychologique.
- A tous ceux qui de près ou de loin ont participé à l'accomplissement de notre formation et de ce travail et que je n'ai pas pu citer, recevez ici l'expression de notre gratitude.

# LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET ACADEMIQUE

#### 1. PERSONNEL ADMINISTRATIF

Doyen: Pr ZE MINKANDE Jacqueline

Vice-Doyen chargé de la programmation et du suivi des activités académiques :

Pr NTSAMA ESSOMBA Claudine Mireille

Vice- Doyen chargé de la Recherche et de la Coopération : Pr ZEH Odile Fernande

Vice-Doyen chargé de la Scolarité, des Statistiques et du Suivi des Etudiants :

Pr NGANOU Chris Nadège épouse GNINDJIO

Chef de la Division des Affaires Académiques, de la Scolarité et de la Recherche :

Dr VOUNDI VOUNDI Esther

Chef de la Division Administrative et Financière : Mme ESSONO EFFA Muriel Glawdis

Coordonnateur Général du Cycle de Spécialisation : Pr NJAMNSHI Alfred KONGNYU

Coordonnateur CESSI: Pr ANKOUANE ANDOULO Firmin

Coordonnateur de la formation Continue : Pr KASIA Jean Marie

Chef de Service Financier : Mme NGAMLI NGOU Mireille Albertine épouse WAH

Chef de Service Adjoint Financier : Mme MANDA BANA Marie Madeleine épouse

**ENGUENE** 

Chef de Service de l'Administration Générale et du Personnel: Pr SAMBA Odette

NGANO ép. TCHOUAWOU

**Chef de Service des Diplômes :** Mme ASSAKO Anne DOOBA

Chef de Service Adjoint des Diplômes : Dr NGONO AKAM MARGA Vanina

Chef de Service de la Scolarité et des Statistiques : Mme BIENZA Aline

Chef de Service Adjoint de la Scolarité et des Statistiques : Mme FAGNI MBOUOMBO

AMINA épouse ONANA

Chef de Service du Matériel et de la Maintenance : Mme HAWA OUMAROU

Chef de Service Adjoint du Matériel et de la Maintenance : Dr MPONO EMENGUELE

Pascale épouse NDONGO

Bibliothécaire en Chef par intérim : Mme FROUISSOU née MAME Marie-Claire

Comptable Matières: M. MOUMEMIE NJOUNDIYIMOUN MAZOU

#### 2. COORDONNATEURS DES CYCLES ET RESPONSABLES DES FILIERES

Coordonnateur Filière Médecine Bucco-dentaire : Pr BENGONDO MESSANGA Charles

Coordonnateur de la Filière Pharmacie: Pr NTSAMA ESSOMBA Claudine

Coordonnateur Filière Internat: Pr ONGOLO ZOGO Pierre

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Anatomie Pathologique : Pr SANDO Zacharie

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Anesthésie Réanimation : Pr ZE MINKANDE Jacqueline

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Chirurgie Générale : Pr NGO NONGA Bernadette

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Gynécologie et Obstétrique : Pr DOHBIT Julius SAMA

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Médecine Interne : Pr NGANDEU Madeleine

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Pédiatrie : Pr MAH Evelyn MUNGYEH

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Biologie Clinique : Pr KAMGA

FOUAMNO Henri Lucien

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Radiologie et Imagerie Médicale : Pr ONGOLO ZOGO Pierre

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Santé Publique : Pr TAKOUGANG Innocent

Point focal projet: Pr NGOUPAYO Joseph

#### 3. DIRECTEURS HONORAIRES DU CUSS

Pr MONEKOSSO Gottlieb (1969-1978)

Pr EBEN MOUSSI Emmanuel (1978-1983)

Pr NGU LIFANJI Jacob (1983-1985)

Pr CARTERET Pierre (1985-1993)

#### 4. DOYENS HONORAIRES DE LA FMSB

Pr SOSSO Maurice Aurélien (1993-1999)

Pr NDUMBE Peter (1999-2006)

Pr TETANYE EKOE Bonaventure (2006-2012)

Pr EBANA MVOGO Côme (2012-2015)

#### 5. PERSONNEL ENSEIGNANT

N°	NOMS ET PRENOMS	GRADE	DISCIPLINE			
	DEPARTEMENT DE CHIRURGIE ET SPECIALITES					
1	SOSSO Maurice Aurélien (CD)	P	Chirurgie Générale			
2	DJIENTCHEU Vincent de Paul	P	Neurochirurgie			
3	ESSOMBA Arthur (CD par Intérim)	P	Chirurgie Générale			
4	HANDY EONE Daniel	P	Chirurgie Orthopédique			
5	MOUAFO TAMBO Faustin	P	Chirurgie Pédiatrique			
6	NGO NONGA Bernadette	P	Chirurgie Générale			
7	NGOWE NGOWE Marcellin	P	Chirurgie Générale			
8	OWONO ETOUNDI Paul	P	Anesthésie-Réanimation			
9	ZE MINKANDE Jacqueline	P	Anesthésie-Réanimation			
10	BAHEBECK Jean	MCA	Chirurgie Orthopédique			
11	BANG GUY Aristide	MCA	Chirurgie Générale			
12	BENGONO BENGONO Roddy Stéphan	MCA	Anesthésie-Réanimation			
13	FARIKOU Ibrahima	MCA	Chirurgie Orthopédique			
14	JEMEA Bonaventure	MCA	Anesthésie-Réanimation			
15	BEYIHA Gérard	MC	Anesthésie-Réanimation			
16	EYENGA Victor Claude	MC	Chirurgie/Neurochirurgie			
17	GUIFO Marc Leroy	MC	Chirurgie Générale			
18	NGO YAMBEN Marie Ange	MC	Chirurgie Orthopédique			
19	TSIAGADIGI Jean Gustave	MC	Chirurgie Orthopédique			
20	BELLO FIGUIM	MA	Neurochirurgie			
21	BIWOLE BIWOLE Daniel Claude Patrick	MA	Chirurgie Générale			
22	FONKOUE Loïc	MA	Chirurgie Orthopédique			
23	KONA NGONDO François Stéphane	MA	Anesthésie-Réanimation			
24	MBOUCHE Landry Oriole	MA	Urologie			
25	MEKEME MEKEME Junior Barthelemy	MA	Urologie			
26	MULUEM Olivier Kennedy	MA	Orthopédie-Traumatologie			
27	SAVOM Eric Patrick	MA	Chirurgie Générale			
28	AMENGLE Albert Ludovic	MA	Anesthésie-Réanimation			
29	AHANDA ASSIGA	CC	Chirurgie Générale			

30	BIKONO ATANGANA Ernestine Renée	CC	Neurochirurgie
31	BWELE Georges	CC	Chirurgie Générale
32	EPOUPA NGALLE Frantz Guy	CC	Urologie
33	FOUDA Jean Cédrick	CC	Urologie
34	IROUME Cristella Raïssa BIFOUNA épouse NTYO'O NKOUMOU	СС	Anesthésie-Réanimation
35	MOHAMADOU GUEMSE Emmanuel	CC	Chirurgie Orthopédique
36	NDIKONTAR KWINJI Raymond	CC	Anesthésie-Réanimation
37	NWAHA MAKON Axel Stéphane	CC	Urologie
38	NYANIT BOB Dorcas	CC	Chirurgie Pédiatrique
39	OUMAROU HAMAN NASSOUROU	CC	Neurochirurgie
40	ARROYE BETOU Fabrice Stéphane	AS	Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire
41	ELA BELLA Amos Jean-Marie	AS	Chirurgie Thoracique
42	FOLA KOPONG Olivier	AS	Chirurgie
43	FOSSI KAMGA GACELLE	AS	Chirurgie Pédiatrique
44	GOUAG	AS	Anesthésie Réanimation
45	MBELE Richard II	AS	Chirurgie Thoracique
46	MFOUAPON EWANE Hervé Blaise	AS	Neurochirurgie
47	NGOUATNA DJEUMAKOU Serge Rawlings	AS	Anesthésie-Réanimation
48	NYANKOUE MEBOUINZ Ferdinand	AS	Chirurgie Orthopédique et
40		AS	Traumatologique
	DEPARTEMENT DE MEDECIN	E INTERN	NE ET SPECIALITES
49	SINGWE Madeleine épse NGANDEU (CD)	P	Médecine Interne/Rhumatologie
50	ANKOUANE ANDOULO	P	Médecine Interne/ Hépato-Gastro- Entérologie
51	ASHUNTANTANG Gloria Enow	P	Médecine Interne/Néphrologie
52	BISSEK Anne Cécile	P	Médecine Interne/Dermatologie
53	KAZE FOLEFACK François	P	Médecine Interne/Néphrologie
54	KUATE TEGUEU Calixte	P	Médecine Interne/Neurologie
55	KOUOTOU Emmanuel Armand	P	Médecine Interne/Dermatologie
56	MBANYA Jean Claude	P	Médecine Interne/Endocrinologie
57	NDJITOYAP NDAM Elie Claude	P	Médecine Interne/ Hépato-Gastro- Entérologie
58	NDOM Paul	P	Médecine Interne/Oncologie
59	NJAMNSHI Alfred KONGNYU	P	Médecine Interne/Neurologie

60	NJOYA OUDOU	P	Médecine Interne/Gastro-Entérologie
61	SOBNGWI Eugène	P	Médecine Interne/Endocrinologie
62	PEFURA YONE Eric Walter	P	Médecine Interne/Pneumologie
63	BOOMBHI Jérôme	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
64	FOUDA MENYE Hermine Danielle	MCA	Médecine Interne/Néphrologie
65	HAMADOU BA	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
66	MENANGA Alain Patrick	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
67	NGANOU Chris Nadège	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
68	KOWO Mathurin Pierre	MC	Médecine Interne/ Hépato-Gastro- Entérologie
69	KUATE née MFEUKEU KWA Liliane Claudine	MC	Médecine Interne/Cardiologie
70	NDONGO AMOUGOU Sylvie	MC	Médecine Interne/Cardiologie
71	DEHAYEM YEFOU Mesmin	MA	Médecine Interne/Endocrinologie
72	ESSON MAPOKO Berthe Sabine épouse PAAMBOG	MA	Médecine Interne/Oncologie Médicale
73	ETOA NDZIE épouse ETOGA Martine Claude	MA	Médecine Interne/Endocrinologie
74	MAÏMOUNA MAHAMAT	MA	Médecine Interne/Néphrologie
75	MASSONGO MASSONGO	MA	Médecine Interne/Pneumologie
76	MBONDA CHIMI Paul-Cédric	MA	Médecine Interne/Neurologie
77	NDJITOYAP NDAM Antonin Wilson	MA	Médecine Interne/Gastroentérologie
78	NDOBO épouse KOE Juliette Valérie Danielle	MA	Médecine Interne/Cardiologie
79	NGAH KOMO Elisabeth	MA	Médecine Interne/Pneumologie
80	NGARKA Léonard	MA	Médecine Interne/Neurologie
81	NKORO OMBEDE Grâce Anita	MA	Médecine Interne/Dermatologue
82	OWONO NGABEDE Amalia Ariane	MA	Médecine Interne/Cardiologie Interventionnelle
83	NTSAMA ESSOMBA Marie Josiane épouse EBODE	MA	Médecine Interne/Gériatrie
84	ATENGUENA OBALEMBA Etienne	CC	Médecine Interne/Cancérologie Médicale
85	FOJO TALONGONG Baudelaire	CC	Médecine Interne/Rhumatologie
86	KAMGA OLEN Jean Pierre Olivier	CC	Médecine Interne/Psychiatrie
87	MENDANE MEKOBE Francine épouse	CC	Médecine Interne/Endocrinologie
0,	EKOBENA		medicine manie, Endocrinologie
88	MINTOM MEDJO Pierre Didier	CC	Médecine Interne/Cardiologie
89	NTONE ENYIME Félicien	CC	Médecine Interne/Psychiatrie

00	NZANA Victorine Bandolo épouse FORKWA	GG	Well is the Overland
90	МВАН	CC	Médecine Interne/Néphrologie
91	ANABA MELINGUI Victor Yves	AS	Médecine Interne/Rhumatologie
92	EBENE MANON Guillaume	AS	Médecine Interne/Cardiologie
93	ELIMBY NGANDE Lionel Patrick Joël	AS	Médecine Interne/Néphrologie
94	KUABAN Alain	AS	Médecine Interne/Pneumologie
95	NKECK Jan René	AS	Médecine Interne
96	NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU	AS	Médecine Interne/Pneumologie
97	NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel	AS	Médecine Interne/Pneumologie
98	TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola	AS	Médecine Interne/Psychiatrie
	DEPARTEMENT D'IMAGERIE I	MEDICAL	E ET RADIOLOGIE
99	ZEH Odile Fernande (CD)	P	Radiologie/Imagerie Médicale
100	GUEGANG GOUJOU. Emilienne	P	Imagerie Médicale/Neuroradiologie
101	MOIFO Boniface	P	Radiologie/Imagerie Médicale
102	ONGOLO ZOGO Pierre	MCA	Radiologie/Imagerie Médicale
103	SAMBA Odette NGANO	MC	Biophysique/Physique Médicale
104	MBEDE Maggy épouse ENDEGUE MANGA	MA	Radiologie/Imagerie Médicale
105	MEKA'H MAPENYA Ruth-Rosine	MA	Radiothérapie
106	NWATSOCK Joseph Francis	CC	Radiologie/Imagerie Médicale
100	INWATSOCK Joseph Francis		Médecine Nucléaire
107	SEME ENGOUMOU Ambroise Merci	CC	Radiologie/Imagerie Médicale
108	ABO'O MELOM Adèle Tatiana	AS	Radiologie et Imagerie Médicale
	DEPARTEMENT DE GYNEC	OLOGIE-	OBSTETRIQUE
109	NGO UM Esther Juliette épouse MEKA (CD)	MCA	Gynécologie Obstétrique
110	FOUMANE Pascal	P	Gynécologie Obstétrique
111	KASIA Jean Marie	P	Gynécologie Obstétrique
112	KEMFANG NGOWA Jean Dupont	P	Gynécologie Obstétrique
113	MBOUDOU Émile	P	Gynécologie Obstétrique
114	MBU ENOW Robinson	P	Gynécologie Obstétrique
115	NKWABONG Elie	P	Gynécologie Obstétrique
116	TEBEU Pierre Marie	P	Gynécologie Obstétrique
117	BELINGA Etienne	MCA	Gynécologie Obstétrique
118	ESSIBEN Félix	MCA	Gynécologie Obstétrique
119	FOUEDJIO Jeanne Hortence	MCA	Gynécologie Obstétrique
120	NOA NDOUA Claude Cyrille	MCA	Gynécologie Obstétrique

121	DOHBIT Julius SAMA	MC	Gynécologie Obstétrique
122	MVE KOH Valère Salomon	MC	Gynécologie Obstétrique
123	METOGO NTSAMA Junie Annick	MA	Gynécologie Obstétrique
124	MBOUA BATOUM Véronique Sophie	CC	Gynécologie Obstétrique
125	MENDOUA Michèle Florence épouse NKODO	CC	Gynécologie Obstétrique
126	NSAHLAI Christiane JIVIR FOMU	CC	Gynécologie Obstétrique
127	NYADA Serge Robert	CC	Gynécologie Obstétrique
128	TOMPEEN Isidore	CC	Gynécologie Obstétrique
129	EBONG Cliford EBONTANE	AS	Gynécologie Obstétrique
130	MPONO EMENGUELE Pascale épouse NDONGO	AS	Gynécologie Obstétrique
131	NGONO AKAM Marga Vanina	AS	Gynécologie Obstétrique
	DEPARTEMENT D'OPHTALMOLOGI	E, D'ORL	ET DE STOMATOLOGIE
132	DJOMOU François (CD)	P	ORL
133	EBANA MVOGO Côme	P	Ophtalmologie
134	ÉPÉE Émilienne épouse ONGUENE	P	Ophtalmologie
135	KAGMENI Gilles	P	Ophtalmologie
136	NDJOLO Alexis	P	ORL
137	NJOCK Richard	P	ORL
138	OMGBWA EBALE André	P	Ophtalmologie
139	BILLONG Yannick	MCA	Ophtalmologie
140	DOHVOMA Andin Viola	MCA	Ophtalmologie
141	EBANA MVOGO Stève Robert	MCA	Ophtalmologie
142	KOKI Godefroy	MCA	Ophtalmologie
143	MINDJA EKO David	MC	ORL/Chirurgie Maxillo-Faciale
144	NGABA Olive	MC	ORL
145	ANDJOCK NKOUO Yves Christian	MA	ORL
146	MEVA'A BIOUELE Roger Christian	MA	ORL-CCF
147	MOSSUS Yannick	MA	ORL-CCF
148	MVILONGO TSIMI épouse BENGONO Caroline	MA	Ophtalmologie
149	NGO NYEKI Adèle-Rose épouse MOUAHA- BELL	MA	ORL-CCF
150	NOMO Arlette Francine	MA	Ophtalmologie
151		<del>                                     </del>	0.1.1.1.1
131	AKONO ZOUA épouse ETEME Marie Evodie	CC	Ophtalmologie

153	ATANGA Léonel Christophe	CC	ORL-CCF			
154	BOLA SIAFA Antoine	CC	ORL			
155	NANFACK NGOUNE Chantal	CC	Ophtalmologie			
	DEPARTEMENT	DE PEDIA	ATRIE			
156	ONGOTSOYI Angèle épouse PONDY (CD)	P	Pédiatrie			
157	KOKI NDOMBO Paul	P	Pédiatre			
158	ABENA OBAMA Marie Thérèse	P	Pédiatrie			
159	CHIABI Andreas	P	Pédiatrie			
160	CHELO David	P	Pédiatrie			
161	MAH Evelyn	P	Pédiatrie			
162	NGUEFACK Séraphin	P	Pédiatrie			
163	NGUEFACK épouse DONGMO Félicitée	P	Pédiatrie			
164	NGO UM KINJEL Suzanne épse SAP	MCA	Pédiatrie			
165	KALLA Ginette Claude épse MBOPI KEOU	MC	Pédiatrie			
166	MBASSI AWA Hubert Désiré	MC	Pédiatrie			
167	NOUBI Nelly épouse KAMGAING MOTING	MC	Pédiatrie			
168	EPEE épouse NGOUE Jeannette	MA	Pédiatrie			
169	KAGO TAGUE Daniel Armand	MA	Pédiatrie			
170	MEGUIEZE Claude-Audrey	MA	Pédiatrie			
171	MEKONE NKWELE Isabelle	MA	Pédiatre			
172	TONY NENGOM Jocelyn	MA	Pédiatrie			
DE	DEPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, PARASITOLOGIE, HEMATOLOGIE ET MALADIES					
	INFECTI	EUSES				
173	MBOPI KEOU François-Xavier (CD)	P	Bactériologie/ Virologie			
174	ADIOGO Dieudonné	P	Microbiologie/Virologie			
175	GONSU née KAMGA Hortense	P	Bactériologie			
176	LUMA Henry	P	Bactériologie/ Virologie			
177	MBANYA Dora	P	Hématologie			
178	OKOMO ASSOUMOU Marie Claire	P	Bactériologie/ Virologie			
179	TAYOU TAGNY Claude	P	Microbiologie/Hématologie			
180	CHETCHA CHEMEGNI Bernard	MC	Microbiologie/Hématologie			
181	LYONGA Emilia ENJEMA	MC	Microbiologie Médicale			
182	TOUKAM Michel	MC	Microbiologie			
183	NGANDO Laure épouse MOUDOUTE	MA	Parasitologie			
184	BEYALA Frédérique	CC	Maladies Infectieuses			

185	BOUM II YAP	CC	Microbiologie
186	ESSOMBA Réné Ghislain	CC	Immunologie
187	MEDI SIKE Christiane Ingrid	CC	Maladies infectieuses
188	NGOGANG Marie Paule	CC	Biologie Clinique
189	NDOUMBA NKENGUE Annick épouse MINTYA	CC	Hématologie
190	VOUNDI VOUNDI Esther	CC	Virologie
191	ANGANDJI TIPANE Prisca épouse ELLA	AS	Biologie Clinique /Hématologie
192	Georges MONDINDE IKOMEY	AS	Immunologie
193	MBOUYAP Pretty Rosereine	AS	Virologie
	DEPARTEMENT DE S	SANTE PU	BLIQUE
194	KAMGNO Joseph (CD)	P	Santé Publique /Epidémiologie
195	ESSI Marie José	P	Santé Publique/Anthropologie
193	ESSI Malle Jose	r	Médicale
196	TAKOUGANG Innocent	P	Santé Publique
197	BEDIANG Georges Wylfred	MCA	Informatique Médicale/Santé Publique
198	BILLONG Serges Clotaire	MC	Santé Publique
199	NGUEFACK TSAGUE	MC	Santé Publique /Biostatistiques
200	EYEBE EYEBE Serge Bertrand	CC	Santé Publique/Epidémiologie
201	KEMBE ASSAH Félix	CC	Epidémiologie
202	KWEDI JIPPE Anne Sylvie	CC	Epidémiologie
203	MOSSUS Tatiana née ETOUNOU AKONO	CC	Expert en Promotion de la Santé
204	NJOUMEMI ZAKARIAOU	CC	Santé Publique/Economie de la Santé
205	ABBA-KABIR Haamit-Mahamat	AS	Pharmacien
206	AMANI ADIDJA	AS	Santé Publique
207	ESSO ENDALLE Lovet Linda Augustine Julia	AS	Santé Publique
208	MBA MAADJHOU Berjauline Camille	AS	Santé Publique/Epidémiologie
200	WiBA WiBA WiBA Berjaumic Cammic	715	Nutritionnelle
	DEPARTEMENT DES SCIENCES MORPHOL	OGIQUES	-ANATOMIE PATHOLOGIQUE
209	MENDIMI NKODO Joseph (CD)	MC	Anatomie Pathologie
210	SANDO Zacharie	P	Anatomie Pathologie
211	BISSOU MAHOP Josue	MC	Médecine de Sport
212	KABEYENE OKONO Angèle Clarisse	MC	Histologie/Embryologie
213	AKABA Désiré	MC	Anatomie Humaine
214	NSEME ETOUCKEY Georges Eric	MC	Médecine Légale
215	NGONGANG Gilbert Frank Olivier	MA	Médecine Légale

216	MENDOUGA MENYE Coralie Reine Bertine	CC	A
216	épse KOUOTOU	CC	Anatomopathologie
217	ESSAME Eric Fabrice	AS	Anatomopathologie
	DEPARTEMENT D	E BIOCH	IIMIE
218	NDONGO EMBOLA épse TORIMIRO Judith	P	Biologie Moléculaire
210	(CD)		Diologie Moleculane
219	PIEME Constant Anatole	P	Biochimie
220	AMA MOOR Vicky Joceline	P	Biologie Clinique/Biochimie
221	EUSTACE BONGHAN BERINYUY	CC	Biochimie
222	GUEWO FOKENG Magellan	CC	Biochimie
223	MBONO SAMBA ELOUMBA Esther Astrid	AS	Biochimie
	DEPARTEMENT DE	PHYSIO	LOGIE
224	ETOUNDI NGOA Laurent Serges (CD)	P	Physiologie
225	ASSOMO NDEMBA Peguy Brice	MC	Physiologie
226	AZABJI KENFACK Marcel	CC	Physiologie
227	DZUDIE TAMDJA Anastase	CC	Physiologie
228	EBELL'A DALLE Ernest Remy Hervé	CC	Physiologie humaine
	DEPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE I	ET DE MI	EDECINE TRADITIONNELLE
229	NGONO MBALLA Rose ABONDO (CD)	MC	Pharmaco-thérapeutique africaine
230	NDIKUM Valentine	CC	Pharmacologie
231	ONDOUA NGUELE Marc Olivier	AS	Pharmacologie
DE	PARTEMENT DE CHIRURGIE BUCCALE, M	AXILLO-	FACIALE ET PARODONTOLOGIE
232	BENGONDO MESSANGA Charles (CD)	P	Stomatologie
233	EDOUMA BOHIMBO Jacques Gérard	MA	Stomatologie et Chirurgie
234	LOWE NANTCHOUANG Jacqueline Michèle épouse ABISSEGUE	CC	Odontologie Pédiatrique
235	MBEDE NGA MVONDO Rose	CC	Médecine Bucco-dentaire
236	MENGONG épouse MONEBOULOU Hortense	CC	Odontologie Pédiatrique
237	NDJOH Jules Julien	CC	Chirurgien-Dentiste
238	NOKAM TAGUEMNE M.E.	CC	Médecine Dentaire
239	GAMGNE GUIADEM Catherine M	AS	Chirurgie Dentaire
240	KWEDI Karl Guy Grégoire	AS	Chirurgie Bucco-Dentaire
241	NIBEYE Yannick Carine Brice	AS	Bactériologie
242	NKOLO TOLO Francis Daniel	AS	Chirurgie Bucco-Dentaire
	DEPARTEMENT DE PHARMACOGNOS	IE ET CH	IMIE PHARMACEUTIQUE
243	NTSAMA ESSOMBA Claudine (CD)	P	Pharmacognosie /Chimie

			pharmaceutique
244	NGAMENI Bathélémy	P	Phytochimie/ Chimie Organique
245	NGOUPAYO Joseph	P	Phytochimie/Pharmacognosie
246	GUEDJE Nicole Marie	MC	Ethnopharmacologie/Biologie végétale
247	BAYAGA Hervé Narcisse	AS	Pharmacie
	DEPARTEMENT DE PHARMACOTOXIC	OLOGII	E ET PHARMACOCINETIQUE
248	ZINGUE Stéphane (CD)	MC	
249	FOKUNANG Charles	P	Biologie Moléculaire
250	TEMBE Estella épse FOKUNANG	MC	Pharmacologie Clinique
251	ANGO Yves Patrick	AS	Chimie des substances naturelles
252	NENE AHIDJO épouse NJITUNG TEM	AS	Neuropharmacologie
D	EPARTEMENT DE PHARMACIE GALENIQU	JE ET LI	EGISLATION PHARMACEUTIQUE
253	NNANGA NGA Emmanuel (CD)	P	Pharmacie Galénique
			Management de la qualité, Contrôle
254	MBOLE Jeanne Mauricette épse MVONDO M.	CC	qualité des produits de santé et des
			aliments
255	NYANGONO NDONGO Martin	CC	Pharmacie
256	SOPPO LOBE Charlotte Vanessa	CC	Contrôle qualité médicaments
257	ABA'A Marthe Dereine	AS	Analyse du Médicament
258	FOUMANE MANIEPI NGOUOPIHO Jacqueline	AS	Pharmacologie
230	Saurelle	AS	1 narmacologic
259	MINYEM NGOMBI Aude Périne épouse AFUH	AS	Réglementation Pharmaceutique

P= Professeur

MCA= Maître de Conférences Agrégé

MC= Maître de Conférences

MA= Maître Assistant

CC = Chargé de Cours

AS = Assistant

#### SERMENT D'HIPPOCRATE

Déclaration de Genève 1983

Je prends l'engagement solennel de consacrer ma vie au service de l'humanité; Je témoignerai à mes maîtres le respect et la reconnaissance qui leur sont dus; J'exercerai ma profession avec conscience et dignité; Je considérerai la santé de mon patient comme mon premier Je respecterai les secrets qui me seront confiés, même après la mort du patient ; Je maintiendrai, dans toute la mesure de mes moyens, l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale; Mes collègues seront mes sœurs et mes frères ; Je ne permettrai pas que des considérations d'âge, de maladie ou d'infirmité, de croyance, d'origine ethnique, de sexe, de nationalité, d'affiliation politique, de race, d'inclinaison sexuelle, de statut social ou tout autre critère s'interposent entre mon devoir et mon patient; Je garderai le respect absolu de la vie humaine; Je n'utiliserai pas mes connaissances médicales pour enfreindre les droits de l'homme et les libertés civiques, même sous la menace; Je fais ces promesses solennellement, librement et sur l'honneur.

#### **RESUME**

#### Introduction

La maltraitance de l'enfant, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, désigne les violences et les négligences envers toute personne de moins de 18 ans. L'OMS la reconnaît depuis 2006 comme problème majeur de santé publique. Des équipes médicales ont tenté de décrire les manifestations pouvant aider à s'orienter vers le diagnostic de maltraitance infantile. On en distingue ainsi plusieurs types, entraînant des conséquences dévastatrices sur la santé de l'enfant allant des handicaps physiques au décès en passant par les infections sexuellement transmissibles, les troubles de l'alimentation et de la croissance, les troubles psychologiques et les déviances sociales. Au Cameroun, le diagnostic de maltraitance infantile reste faiblement posé. Cette sous-évaluation pourrait être dû à un faible niveau de compétences des professionnels de la santé sur les maltraitances infantiles. Le médecin traitant ayant une place privilégiée dans la reconnaissance et la prise en charge de ces patients, il est nécessaire pour lui d'avoir un bon niveau de connaissance sur le sujet et des attitudes justes entrainant des pratiques adéquates.

#### Objectif:

Evaluer les connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie de la ville de Yaoundé sur les maltraitances infantiles.

#### Méthodologie:

Il s'agissait d'une étude transversale descriptive et analytique de type CAP avec collecte prospective des données. Tout médecin exerçant dans les services de pédiatrie des hôpitaux de district de la ville de Yaoundé était éligible. Les données sur les connaissances, attitudes et pratiques étaient recueillies à l'aide d'un questionnaire inspiré de la littérature. Ce dernier a été préalablement testé et adapté à notre contexte. Les variables étudiées étaient le profil sociodémographique, les niveaux de connaissances, attitudes et pratiques sur les maltraitances des enfants. L'analyse des données a été faite avec le logiciel SPSS version 25.0.

#### **Résultats:**

Au total 52 médecins généralistes et pédiatres travaillant dans les hôpitaux de district de la ville de Yaoundé ont participé à notre étude. La moyenne d'âge des participants était de  $30,46 \pm 4,54$  ans, avec des extrêmes de 22 et 49 ans. La plupart était âgé entre 30 et 39 ans (55,8%), de sexe féminin (75%), avec un sexe-ratio de 0,33. Le niveau global des connaissances des praticiens au cours de l'étude était moyen dans la plupart des cas (50%), avec une bonne connaissance de la définition et des types de maltraitances mais une connaissance approximative des signes. Concernant les attitudes, près de la moitié des participants (46,2%) était favorable aux bastonnades disciplinaires. La presque totalité (80,7%) avaient une mauvaise appréhension de la collaboration multidisciplinaire et trouvait qu'elle constitue un frein à la prise en charge. Toutefois ils étaient tous favorables à la formation des médecins sur les maltraitances des enfants. La qualité globale des attitudes de la majorité des praticiens (40,6%) était approximative. Concernant la pratique, la majorité (55,7%) des praticiens avait des pratiques néfastes. Peu de participants avait reçu une formation sur les maltraitances infantiles (26,9%). Plus de la moitié (55,6%) des participants avaient soupçonné des cas de maltraitances sans les signaler et très peu (26,9%) ont su faire parvenir l'information à l'autorité compétente. Les mauvaises pratiques significativement liées au statut de médecin généraliste (p=0,035).

#### **Conclusion:**

Les médecins des services de pédiatrie des hôpitaux de district de la ville de Yaoundé sont des jeunes adultes, de sexe féminin, généralistes pour la plupart. Leur niveau de connaissances sur les maltraitances des enfants est moyen. La qualité globale des attitudes de la majorité des praticiens sur le même sujet est approximative. En ce qui concerne la qualité globale des pratiques, la majorité des participants avait des pratiques néfastes.

**Mots clés :** Maltraitance des enfants, violences, signalement, connaissance, attitude, pratique.

#### **ABSTRACT**

#### Introduction

According to the World Health Organization, child maltreatment refers to the abuse and neglect of anyone under the age of 18. Since 2006, the WHO has recognized it as a major public health problem. Medical teams have attempted to describe the manifestations that can help guide a diagnosis of child abuse. There are several types of child maltreatment, with devastating consequences for the child's health, ranging from physical handicaps to death, passing by sexually transmitted infections, eating and growth disorders, psychological problems and social deviance. In Cameroon, the diagnosis of child abuse remains low. This under-assessment could be due to a low level of expertise among health professionals in the field of child abuse. As the attending physician has a key role to play in recognizing and treating these patients, he or she needs to have a good level of knowledge on the subject, and the right attitudes, leading to appropriate practices.

#### **Objective:**

To assess the knowledge, attitudes and practices of doctors in paediatric wards in the city of Yaoundé with regard to child abuse.

#### **Methodology:**

This was a cross-sectional descriptive and analytical KAP study with prospective data collection. Any physician practising in the paediatric wards of district hospitals in the city of Yaoundé was eligible. Data on knowledge, attitudes and practices were collected using a questionnaire based on the literature. The questionnaire was pre-tested and adapted to our context. The variables studied were socio-demographic profile, and levels of knowledge, attitudes and practices concerning child abuse. Data analysis was performed using SPSS software version 25.0.

#### **Results:**

A total of 52 general practitioners and pediatricians working in the district hospitals of Yaoundé participated in our study. The mean age of the participants was  $30.46 \pm 4.54$  years, with extremes of 22 and 49 years. Most were aged between 30 and 39 (55.8%), female (75%), with a sex ratio of 0.33. Practitioners' overall level of knowledge during the study was average in most cases (50%), with good knowledge of the definition and types of abuse, but only approximate knowledge of the signs. In terms of attitudes, almost half the participants (46.2%) were in favour of disciplinary caning. Almost all (80.7%) had a poor understanding of multidisciplinary collaboration, and felt that it was a hindrance to care. However, they were all in favor of training doctors in child abuse. The overall quality of the attitudes of the majority of practitioners (40.6%) was approximate. With regard to practice, the majority (55.7%) of practitioners had harmful practices. Few had received training in child abuse (26.9%). More than half (55.6%) of participants had suspected child abuse without reporting it, and very few (26.9%) were able to pass on the information to the appropriate authority. Poor practices were significantly related to GP status (p=0.035).

#### **Conclusion:**

Doctors working in paediatric wards in district hospitals in Yaoundé are young adults, mostly women and general practitioners. Their level of knowledge about child abuse is average. The overall quality of the attitudes of the majority of practitioners on the same subject is approximate. In terms of the overall quality of practices, the majority of participants had harmful practices.

**Key words:** Child abuse, violence, reporting, knowledge, attitude, practice.

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Approche LIVES CC22
<b>Tableau II:</b> Grille d'évaluation
Tableau III: Données sociodémographiques    40
Tableau IV: Répartition de la population d'étude selon les connaissances générales sur les
maltraitances infantiles
Tableau V: Répartition de la population d'étude selon les connaissances sur la prévention de
la maltraitance
Tableau VI: Répartition de la population d'étude selon les connaissances sur l'anamnèse du
diagnostic de maltraitances infantiles
Tableau VII: Répartition de la population d'étude selon les connaissances des signes de la
maltraitance
Tableau VIII: : Répartition de la population d'étude selon les connaissances de la prise en
charge des maltraitances
Tableau IX: Répartition de la population d'étude selon les connaissances sur le
signalement
Tableau X: Répartition de la population d'étude selon la Connaissance de l'autorité à qui
signaler
Tableau XI: Répartition de la population selon la perception des maltraitances         49
Tableau XII: Répartition de la population selon l'attitude face à la prévention de la
maltraitance
<b>Tableau XIII:</b> Répartition de la population selon l'attitude à l'égard du diagnostic51
<b>Tableau XIV:</b> Répartition de la population selon l'attitude à l'égard du traitement
Tableau XV : Répartition de la population selon les raisons du non-signalement
Tableau XVI: Répartition de la population selon la pratique de la prévention des
maltraitances infantiles
Tableau XVII: Répartition de la population selon les pratiques en rapport avec le
diagnostic
Tableau XVIII: Répartition de la population selon les pratiques en rapport avec le
signalement des maltraitances des enfants

Tableau XIX : Répartition de la population selon les pratiques de dénonciation	. 57
Tableau XX: Facteurs associés aux pratiques des médecins vis-à-vis des maltraitances	
infantiles	. 58

#### LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Traces de lésions des instruments utilisés en cas de violences physiques	13
Figure 2: Marques de brûlures	14
Figure 3: Images de brûlures par immersion	14
Figure 4: TDM Cérébral indiquant des hémorragies intracrâniennes d'âges différents	17
Figure 5: Hémorragies rétiniennes	17
Figure 6: Niveau global de connaissances sur les maltraitances infantiles	48
Figure 7: Qualité des attitudes vis-à-vis des maltraitances infantiles	54
Figure 8: Pratiques vis-à-vis des maltraitances infantiles	57

#### LISTE DES ABREVIATIONS

**CAP**: Connaissances, Attitudes et Pratiques

**CRIP**: Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes

**HD**: Hôpital de District

**HSD**: Hématome sous-dural

**NFS**: Numération Formule Sanguine

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

**ONG**: Organisation Non-Gouvernementale

**SBS**: Syndrome du bébé secoué

**TP**: Taux de prothrombine

TCA: Taux de céphaline activée

**INTRODUCTION** 

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la maltraitance de l'enfant désigne les violences et les négligences envers toute personne de moins de 18 ans [1]. Elle s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, d'abus sexuels, de négligence, de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entrainant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité [1]. Des équipes médicales ont tenté de décrire les manifestations physiques, psychologiques et radiologiques pouvant aider à s'orienter vers le diagnostic de maltraitance. On en distingue ainsi plusieurs types : les violences physiques, sexuelles, psychologiques et la négligence [2].

La maltraitance des enfants n'est pas un phénomène rare. En 2006, l'OMS la reconnaît comme problème majeur de santé publique [3]. Chaque année, un enfant sur deux dans le monde est victime d'actes de violences physique, sexuelle ou psychologique qui entraînent des traumatismes, des handicaps, voire le décès [3]. Une situation de maltraitance est retrouvée chez 1,5 à 5% des enfants selon les agences de protection de l'enfance en Angleterre, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada et en France [4]. En Afrique, la prévalence des enfants victimes de violences serait de 50% [5]. Elle intéresse principalement les adolescentes et se décline en violences sexuelles [6].

Au Cameroun, les données rapportant les maltraitances infantiles restent disparates. Ainsi, bien que l'ère des violences sexuelles sur adolescentes ait été confirmée depuis trois décennies par Koki et al [7], le diagnostic de maltraitance infantile reste faiblement posé, soit une prévalence de 0,68% [8]. Cette différence pourrait être dû à un faible niveau de compétences des professionnels de la santé sur les maltraitances infantiles. Le médecin traitant ayant une place privilégiée dans la reconnaissance et la prise en charge de ces patients, il est nécessaire pour lui d'avoir un bon niveau de connaissance sur le sujet et des attitudes justes entrainant des pratiques adéquates.

**CHAPITRE I : CADRE DE L'ETUDE** 

#### I.1. Justification

La maltraitance des enfants est un problème majeur de santé publique [3]. Il s'agit d'un phénomène fréquent, sous-estimé et peu diagnostiqué dans notre pays, entraînant des conséquences dévastatrices sur le développement physique, psychologique et social de l'enfant. Le médecin, se retrouve en première ligne dans la prise en charge des maltraitances infantiles. La faible prévalence (0,68%) retrouvée dans la ville de Yaoundé peut être le reflet de difficultés pour les médecins camerounais à reconnaitre et à poser ce diagnostic [8]. C'est la raison pour laquelle nous avons réalisé cette étude afin de mettre en lumière les connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les sévices à enfants.

#### I.2. Question de recherche

Quels sont les niveaux de connaissances, des attitudes et des pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé ?

#### I.3. Hypothèse de recherche

Les connaissances des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles sont insuffisantes, les attitudes défavorables et les pratiques inadéquates.

#### I.4. Objectifs

#### I.4.1. Objectif général

Evaluer les connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie de la ville de Yaoundé sur les maltraitances infantiles.

#### I.4.2. Objectifs spécifiques

- 1. Déterminer le niveau de connaissances des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances
- 2. Décrire les attitudes des médecins des services de pédiatrie vis-à-vis des maltraitances infantiles
- 3. Relever les pratiques des médecins des services de pédiatrie face aux cas de maltraitances infantiles

#### I.5. Définition des termes opérationnels

- **Connaissances** : ensemble des informations acquises sur les maltraitances infantiles par les professionnels de santé.
- **Attitudes** : ensemble de perceptions, des croyances, des représentations, et des motivations des médecins face à la maltraitance des enfants.
- **Pratiques** : Actes réels réalisés par les médecins face à un cas de maltraitances infantiles.
- Maltraitances infantiles: toutes formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, d'abus sexuels, de négligence, de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entrainant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance.
- **Violence physique :** usage intentionnel de la force physique qui entraîne, ou risque fortement d'entraîner, un préjudice réel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité.
- Violence psychologique: comportement moralement agressif ou violent pouvant entrainer un préjudice pour la santé physique, psychologique et sociale de l'enfant dans le contexte d'une relation de responsabilité
- Violence sexuelle : participation d'un enfant à une activité sexuelle qu'il n'est pas pleinement en mesure de comprendre, à laquelle il ne peut consentir en connaissance de cause ou pour laquelle il n'est pas préparé du point de vue de son développement, ou encore qui viole les lois ou les tabous sociaux de la société.
- Négligence : elle concerne le défaut de la part de l'un des parents ou membres de la famille de pouvoir subvenir aux besoins fondamentaux permettant le développement et le bien-être des enfants dans un ou plusieurs des domaines suivants : santé, éducation, développement affectif, nutrition, foyer et conditions de vie en sécurité.
- **Signalement :** porter à la connaissance des autorités compétentes des faits graves nécessitant des mesures appropriées dans le seul but de protéger un mineur qui, en raison de son âge ou de son incapacité physique, n'est pas en mesure de se protéger.

#### I.6. Intérêt de l'étude

Cette étude permettra aux professionnels de la santé d'avoir des données fiables afin d'améliorer le dépistage et la prise en charge des enfants maltraités au Cameroun.

				iles à Yaoundé

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Pour étayer notre sujet, notre revue de la littérature s'articulera premièrement autour des maltraitances infantiles à savoir les généralités, l'étude clinique, le diagnostic et la prise en charge. Elle s'intéressera dans un second temps à l'état des publications actuelles sur les connaissances, les attitudes, les pratiques et les comportements liées à la santé du personnel soignant face aux maltraitances infantiles. Il s'agira enfin de faire une synthèse des méthodologies employées par les auteurs qui se sont intéressés à ce sujet.

# II.1. LES MALTRAITANCES INFANTILES

# **A-GENERALITES**

#### 1. Définitions

Selon l'OMS, la maltraitance de l'enfant désigne toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, d'abus sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entrainant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir [1].

#### 2. Intérêt

L'intérêt de notre sujet est quadruple. Tout d'abord, sur les plans épidémiologique et diagnostique, la maltraitance des enfants, bien que reconnu par l'OMS comme problème majeur de santé publique est encore sous-évaluée et sous-diagnostiquée. En effet il n'existe pas de critère clinique pathognomonique de la maltraitance. Au Cameroun, selon une étude menée par Mbassa D. et Ngoh F., on dénombrait trente-neuf enfants victimes de violence. Après une sensibilisation sur la détection et le signalement, on a recensé 161 enfants victimes, témoignant de la sous-évaluation de ce diagnostic [9].

Ensuite, sur le plan thérapeutique, le médecin a une place importante dans la prise en charge de ces enfants, qui ne peut être efficiente sans la collaboration d'autres corps de métier à l'instar des juristes et des assistants sociaux.

Enfin sur le plan pronostique, les conséquences peuvent être néfastes à court et à long terme avec des répercussions à l'âge adulte sur les plans physique, psychologique et social si la prise en charge n'est pas adaptée.

#### 3. Epidémiologie

Dans les pays développés, une situation de maltraitance est retrouvée chez 1,5 à 5% des enfants, avec une association retrouvée entre les différents types [4]. En Afrique, 30 à 40% des adolescentes sont victimes de violences sexuelles avant l'âge de 15ans [6]. Au Cameroun en 2005, D. Mbassa et F. NGOH dans leur étude portant l'évaluation d'un séminaire de formation à la reconnaissance, à la détection et au signalement des sévices physiques infligés aux enfants, la prévalence des violences physique était de 3,1% avant la formation et de 11,3% après [9]. Une étude menée dans la ville de Yaoundé du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2020 révèle une prévalence des maltraitances de 0,68% [8].

#### 4. Classification

Selon l'OMS, on distingue [2]:

- La violence physique : usage intentionnel de la force physique entraînant un préjudice réel pour la santé de l'enfant. L'usage du châtiment corporel infligé dans le but de punir ou éduquer l'enfant n'est pas toujours considéré comme un acte de maltraitance selon les législations et les cultures.
- La violence sexuelle : participation d'un enfant à une activité sexuelle qu'il n'est pas pleinement en mesure de comprendre, à laquelle il ne peut consentir en connaissance de cause ou pour laquelle il n'est pas préparé du point de vue de son développement.
- La violence psychologique : est à la fois le fait d'incidents isolés et de l'échec de l'un des parents ou de l'une des personnes s'occupant des enfants à fournir un environnement qui soit approprié et favorable au développement des enfants. Ces actes risquent fortement d'entraîner pour l'enfant des préjudices pour sa santé mentale ou son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.
- La négligence : elle concerne le défaut de la part de l'un des parents ou membres de la famille de pouvoir subvenir aux besoins fondamentaux permettant le développement et le bien-être des enfants dans un ou plusieurs des domaines suivants : santé, éducation, développement affectif, nutrition, foyer et conditions de vie en sécurité.

# 5. Bases juridiques

Sur le plan juridique le Cameroun s'est doté d'un cadre législatif et réglementaire en matière de protection des droits des enfants [10].

En matière pénale, de nombreuses dispositions du Code pénal camerounais peuvent être évoquées pour réprimer des cas d'atteintes à l'intégrité physique ou mentale de l'enfant. L'article 350 dudit code intitulé « atteintes contre l'enfant » aggrave les pénalités lorsqu'une infraction est commise au préjudice d'un enfant.

En matière civile le Code Civil institue l'obligation alimentaire entre ascendants et descendants (art. 203), entre adoptant et adopté (art. 355), et la puissance paternelle (art. 371 à 387) ; toutes choses qui participent à la prévention et à la répression du trafic et de l'exploitation des enfants.

Sur le plan institutionnel, le Gouvernement compte plusieurs départements ministériels en charge de la réalisation des droits de l'enfant. Toutefois, c'est au ministère des Affaires Sociales, qu'est statutairement assignée la protection sociale des personnes vulnérables au rang desquelles, les enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection.

Au Cameroun, il n'existe pas encore de code de protection de l'enfance. Néanmoins un avant-projet de loi est en cours d'adoption depuis 2006.

Par ailleurs, on peut noter également que le Cameroun a ratifié la quasi-totalité des instruments juridiques de protection des enfants [10]. Pour ne retenir les plus importants on peut citer : la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant et la Charte Africaine des droits et du Bien-être de l'Enfant.

# **B-ETUDE CLINIQUE**

#### 1. Type de description : Maltraitance physique sur enfant en petit enfant

#### 1.1- Anamnèse

Des éléments pouvant faire suspecter une maltraitance se retrouvent parfois dès l'interrogatoire des parents, de l'enfant lui-même, ou de la personne accompagnante. Ainsi, l'interrogatoire doit se faire de manière individuelle (les parents séparément et l'enfant en privé s'il a la possibilité de s'exprimer) et les questions insidieuses doivent être évités [11]. Il est souvent constaté des discordances, des incohérences dans les lésions constatées et les explications données. Il n'y a parfois aucune explication. Le discours est fluctuant par rapport à l'histoire initiale et différent en fonction des personnes interrogées.

Le clinicien doit également prêter attention aux attitudes de l'enfant et des parents. Des parents apathiques, peu concernés ou alors agressifs doivent éveiller l'attention du personnel soignant. De même, un enfant avide d'affection de manière non discriminatoire, apathique, apeuré, irritable même en présence de ses parents doit faire penser à une potentielle maltraitance.

Il peut être constaté un retard de recours au soin, des antécédents « d'accidents » ou traumatismes répétés, souvent mal expliqués. Il existe parfois une notion d'antécédent de maltraitance dans la fratrie. Il convient aussi d'évaluer le développement psychomoteur et de rechercher des facteurs de risques de maltraitance. Ceux-ci peuvent être liés à l'enfant et/ou aux parents [12].

#### • Parents:

- Parents jeunes, anciennes victimes de sévices, issus d'éducation rigide
- Défaut d'hygiène, suivi médical négligé, pas de vaccination, carnet de santé mal tenu
- Troubles psychiatriques : psychotique, psychopathe, dépressif, toxicomane, alcoolique, syndrome de Münchhausen par procuration
- Conditions socio-économiques défavorables : chômage, famille monoparentale, fratrie nombreuse, isolement parental, conflits conjugaux, rupture familiale, deuil récent
- La maltraitance existe aussi dans les « bonnes familles ».

- Enfant:
- Grossesse à problème : non désirée, hors mariage, pathologique ou accouchement difficile
- Enfant malade : prématurité (notion discutée), malformations, retard psychomoteur, troubles du comportement (anorexie, insomnie, agitation), handicap, maladie chronique, hospitalisations prolongées ou répétées, accidents domestiques répétés ou négligés
- Filiation particulière : enfant adopté, placé, issu d'un 1 er mariage
- Consultations antérieures pour traumatisme même minime ou pleurs incessants (les pleurs peuvent être à l'origine de maltraitance ou secondaires à un HSD).
- Fratrie : placement, mort inattendue ou antécédents identiques chez les frères et sœurs.

# 1.2- Examen Physique

Pour détecter les différentes formes de maltraitance, un examen complet soigneux chez un enfant entièrement dévêtu, à consigner sur un certificat descriptif initial non interprétatif, est nécessaire. On mesurera les paramètres anthropométriques du patient à savoir le périmètre crânien, le poids, la taille. Un examen minutieux et rigoureux de la peau et des muqueuses devra également être fait, ceci à la recherche des traces de violence. Celles-ci sont souvent d'âges différents et de topographie inhabituelle, préférentiellement au niveau des zones non-exposées et prenant souvent la forme de l'objet utilisé lors de l'agression [12]. On procèdera également à l'inspection et à palpation des membres, des côtes et de l'abdomen à la recherche des signes de fractures et de lésions d'organes. La maltraitance physique peut se manifester sous plusieurs formes : les lésions cutanées, les morsures, les brûlures, les fractures, le syndrome de Silverman, les lésions craniocérébrales [11].

#### 1.2.1-Les lésions cutanées

Ce sont les lésions les plus fréquemment retrouvées dans les cas de maltraitances [11]. Elles sont souvent négligées, surinfectées. On a différents types de lésions représentées par [11] :

• Les ecchymoses et hématomes qui sont consécutifs aux coups, gifles, manœuvres de pincement ou de strangulation, de contentions forcées. Il est

important d'éliminer en premier lieu une cause hématologique à ces symptômes

- Les plaies qui sont dues, elles, aux griffures, morsures, lacérations
- Les plaies endo buccales avec atteinte du palais, de la luette qui sont évocatrices d'un forçage alimentaire
- L'alopécie qui résulte d'arrachements brutaux

Ces lésions ne sont évocatrices que par leur multiplicité, leur forme et certaines localisations. Avant l'âge des déplacements, c'est-à-dire 9 mois, les ecchymoses sont extrêmement rares, hautement suspectes et doivent conduire à une évaluation. Des lésions multiples d'âges différents doivent faire penser à la possibilité d'une maltraitance. Il faut également garder à l'esprit qu'une chute dans les escaliers, explication souvent avancée par les parents, donne rarement des lésions à plus d'un endroit. Elle ne peut expliquer qu'un enfant soit couvert de bleus.

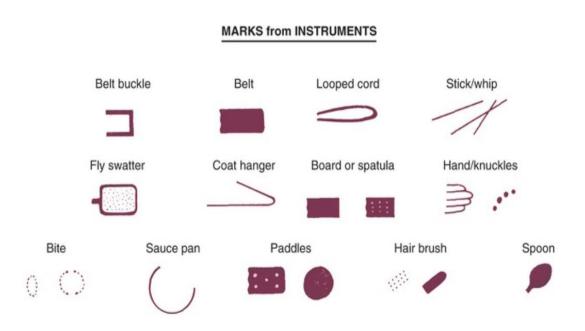


Figure 1 : Traces de lésions des instruments utilisés en cas de violences physiques [11]

# 1.2.2-Les brûlures

Elles peuvent être intentionnelles ou dû à un manque d'attention. Ainsi, on peut observer une délimitation nette entre la peau brûlée et la peau saine (Immersion dans de l'eau bouillante), des traces de brûlures circulaires (cigarettes), par contact direct, symétriques avec une localisation préférentielle pour les fesses et le périnée [11].

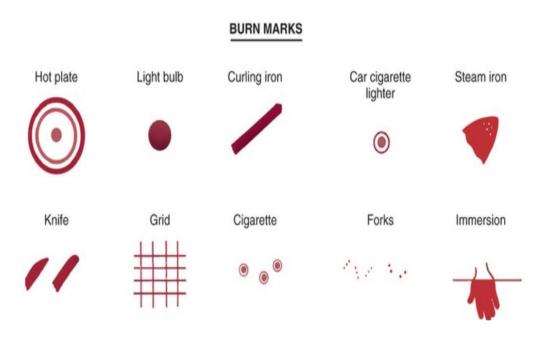


Figure 2: Marques de brûlures [11]



Figure 3: Images de brûlures par immersion[11]

#### 1.2.3-Les fractures

Il s'agit de la deuxième forme de lésions les plus fréquentes des sévices physiques [11]. Une fracture seule peut difficilement être imputable à une maltraitance. C'est le grand nombre de fractures, souvent d'âge différent qui doit faire suspecter des sévices. Les zones les plus fréquemment en cause sont : les côtes, le crâne et les os propres du nez [12]. Les fractures suggérant une maltraitance chez les enfants comprennent : les fractures métaphysaires, les fractures des côtes postérieures, les fractures de la scapula, du sternum, des processus épineux [11]. Ces différentes fractures nécessitent un degré de force qui n'est normalement pas imputable à un enfant. Chez les enfants ne se déplaçant pas encore, les fractures de l'humérus et du fémur sont fortement évocatrices de maltraitance [11]. Il est à noter cependant qu'aucune fracture n'est pathognomonique de maltraitance. Elles doivent être analysées en fonction de l'anamnèse.

# 1.2.4-Le Syndrome de Silverman

Le syndrome de Silverman ne se voit que chez le nourrisson. Il comprend des fractures multiples d'âges différents qui associent des arrachements métaphysaires, des décollements périostés avec des hématomes sous-périostés plus ou moins volumineux et parfois d'autres fractures diaphysaires ou des os plats [12]. Elles sont secondaires à des manœuvres d'étirement, de torsion, de striction. Devant la latence clinique possible de ce syndrome ou la pauvreté des symptômes (gonflement modéré d'un membre, nourrisson algique) il est de règle de faire une radiographie systématique du squelette entier chez tout nourrisson soupçonné d'avoir été maltraité.

#### 1.2.5-Les lésions craniocérébrales

Elles représentent la première cause de décès chez le nourrisson maltraité [11]. La présence d'un hématome sous dural, d'une contusion cérébrale chez un nourrisson ou un petit enfant doit faire suspecter une cause traumatique volontaire (Syndrome du bébé secoué) [12]. Ces lésions doivent être recherchées et suspectées devant un tableau de détresse vitale neurologique pour la forme aiguë avec des convulsions non fébriles, un déficit neurologique focalisé, une perte de conscience avec troubles de la vigilance. La forme chronique est plus difficile à appréhender. Le médecin se doit d'y penser devant une augmentation de la vitesse de croissance du périmètre crânien, des troubles du comportement, une régression psychomotrice, des troubles digestifs à

type de vomissements ou un arrêt de la croissance pondérale [12]. Lorsqu'un examen ophtalmologique est réalisé devant une suspicion de maltraitance, et que l'on retrouve un décollement de rétine, une hémorragie rétinienne ou sousconjonctivale, un œdème pré rétinien, on doit penser au syndrome du bébé secoué [12].

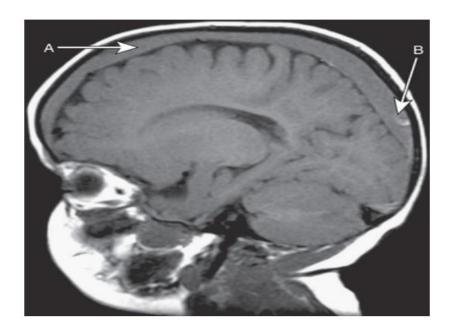
#### 1.3- Examens Paracliniques

En cas de suspicion de maltraitance des examens paracliniques sont prescrits systématiquement savoir une NFS, un bilan d'hémostase complet (TP, TCA, fibrinogène et facteur XIII), des radiographies du squelette complet à la recherche du syndrome de Silverman et un fond d'œil réalisé par un spécialiste [12]

En fonction du contexte on peut également demandé [12] :

- A visée diagnostique : Scintigraphie osseuse qui objective des lésions osseuses inapparentes sur les radiographies et plus précocement si traumatisme osseux, scanner cérébral si suspicion de Syndrome du Bébé Secoué (SBS)
- A visée étiologique : Imagerie adaptée aux lésions viscérales suspectées : hémorragies intracérébrales ou digestives, hématome profond, hémopéritoine, pneumothorax, pneumopéritoine,
- A visée de retentissement : Bilan phosphocalcique si signes de rachitisme, lgA antitransglutaminase et lgA totale si hypotrophie

En imagerie, dans les critères évocateurs d'une maltraitance ou d'un SBS on peut retrouver des hématomes sous-duraux (HSD) volontiers pluri-focaux, associés à des hémorragies sous-arachnoïdiennes (l'HSD peut être toutefois uni focal), d'âges différents. On peut également retrouver des saignements notamment au niveau du vertex, entre les hémisphères ou dans la fosse postérieure. Les lésions encéphaliques de type anoxique, œdémateux ou hémorragique peuvent être retrouvées dans le SBS. De même, les lésions axonales hyperT2 de la substance blanche éliminent formellement un trouble de l'hémostase ou un accident [12].



A : Saignement ancien

B : Saignement récent

Figure 4: TDM Cérébral indiquant des hémorragies intracrâniennes d'âges différents [11]

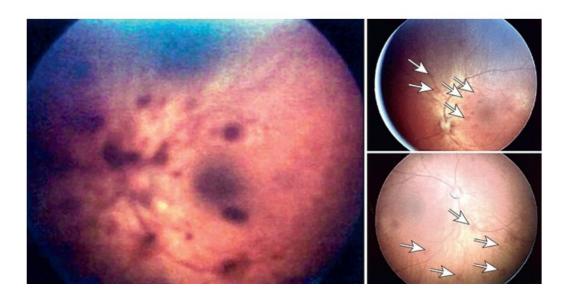


Figure 5: Hémorragies rétiniennes [11]

# 2. Autres formes cliniques

# 2.1- Maltraitance psychologique

La cruauté mentale consiste en une exposition répétée d'un enfant à des situations dont l'impact émotionnel dépasse ses capacités d'intégration psychologique : humiliation, menaces verbales répétées, marginalisation systématique, dévalorisation systématique, exigences excessives ou disproportionnées pour l'âge de l'enfant, consignes et injonctions éducatives contradictoires ou impossibles à respecter [13].

Les sévices psychologiques sont souvent à l'origine de troubles du comportement très contradictoires allant de l'apathie, la tristesse, la terreur à un comportement auto voire hétéroagressif. C'est le changement du caractère habituel de l'enfant qui signale la problématique. L'enfant peut être très agité, instable, agressif, violent, perturbateur, cherchant à se faire frapper ou se mettant toujours en situation de danger, sujet aux accidents. Il peut présenter des troubles des conduites sociales : isolement volontaire, évitement des contacts ou à l'opposé, être trop facile, affectueux, s'attachant indistinctement à toute personne entrant en contact avec lui. On peut également retrouver des troubles psychosomatiques tels que les troubles des conduites alimentaires, troubles du sommeil, énurésie, encoprésie [13].

#### 2.2- Abus sexuels

Pendant de très longues années, cet aspect des maltraitances a été occulté, restant un sujet tabou dans l'inconscient collectif. L'enfant victime de maltraitance doit faire face à ce qu'on appelle le « syndrome d'adaptation », qui est constitué par un ensemble de sentiments très complexes : notion de secret, sentiment d'isolement et de désorientation (l'enfant étant méfiant des étrangers mais pas de sa famille), sentiment de piège [14]. Face à toute l'énergie que doit développer l'enfant pour combattre ces sentiments afin de révéler son « secret », l'adulte confident doit tout mettre en œuvre pour recevoir, accompagner, guider et soutenir cet enfant. Les sévices sexuels peuvent être à l'origine de lésions traumatiques des organes génitaux, de l'anus, parfois associées à d'autres signes de violences physiques (traces de strangulation, de contention, ecchymoses...). Ils peuvent être à l'origine de maladies sexuellement transmissibles (Gonococcie, chlamydia, syphilis, condylomes vénériens, VIH.) qu'il faudra rechercher par l'examen clinique,

les prélèvements bactériologiques des organes génitaux externes, de l'anus, de la bouche, et des prélèvements sérologiques qu'il faudra penser à répéter à distance de l'agression [11]. Les sévices sexuels devront aussi être recherchés devant des symptômes beaucoup moins spécifiques tels que des douleurs abdominales ou des infections urinaires récidivantes, des troubles du comportement : masturbation compulsive, rituels de lavage des organes génitaux, préoccupation sexuelle et connaissance inappropriée au jeune âge de l'enfant [12]. On peut également retrouver des troubles psychosomatiques tels que : énurésie, encoprésie, constipation, anorexie, obésité, terreurs nocturnes. Il existe aussi parfois des troubles psychiatriques comme la dépression, les tentatives de suicide, le mutisme, le repli, les automutilations [14]. Mais, beaucoup plus souvent, c'est l'apparition de troubles du comportement chez un enfant antérieurement « sain » qui doivent alerter :

- Changement récent et massif de l'humeur avec pleurs, tristesse
- Désinvestissement scolaire brutal, chute des résultats scolaires
- Peur brutale du sexe opposé
- Refus de renter au domicile
- Refus de se coucher, de se déshabiller avant d'aller se coucher

La survenue d'une grossesse chez une très jeune adolescente ou la demande d'une interruption volontaire de grossesse faite par une jeune fille accompagnée de son père ou de celui qui joue ce rôle doit supposer l'éventualité d'un abus sexuel [14].

# 2.3- Négligence

La négligence se manifeste souvent par une dénutrition, un retard staturopondéral ou dans le développement psychomoteur de l'enfant, qui s'améliore en général très nettement lors d'une hospitalisation pour bilan de cassure de courbe de poids, bilan d'encéphalite ou de débilité [11]. Le nanisme d'origine psychosociale est un tableau clinique particulier, regroupant les caractéristiques suivantes [11]:

- Enfant âgé de 2 à 10 ans, avec un poids insuffisant pour sa taille
- Présence de troubles du comportement tels que potomanie, troubles alimentaires, accès de colère, troubles du sommeil graves
- Conditions familiales pathologiques

Il peut s'agir de carences de soins avec lésions dermatologiques dues à une hygiène défectueuse.

Il peut aussi s'agir d'intoxications soit accidentelles par manque de surveillance (médicaments, produits toxiques...), soit volontaires.

# 2.4- Syndrome de Münchhausen par procuration

Le syndrome de Münchhausen par procuration est une forme de maltraitance où le parent maltraitant, malade psychologiquement, déclare de façon mensongère que son enfant présente des symptômes qui induisent soit des prescriptions médicamenteuses, soit des actes médicaux invasifs à visée diagnostique ou thérapeutique [11]. Le parent maltraitant peut également provoquer des symptômes réels par l'administration de médicaments, de façon à attirer sur son enfant, donc sur lui l'attention des soignants. Les falsifications sont très diverses, variant de l'histoire purement verbale adressée au médecin, à la mise en acte agressive directe dans le corps de l'enfant, proche des sévices physiques. La violence physique est donc soit totalement déléguée aux soignants par l'intermédiaire des actes médicaux (dans 25 % des cas), soit déjà agie par l'adulte responsable des troubles factices, et plus ou moins accompagnée d'autres falsifications. Les symptômes les plus fréquemment retrouvés sont les convulsions, les malaises, les troubles de la conscience, les apnées, la fièvre, la diarrhée, les vomissements, les saignements d'origine diverses, les éruptions cutanées ou manifestations allergiques, recouvrant ainsi la plupart des situations décrites en pathologie pédiatrique [11]. Cependant, un enfant souvent hospitalisé ou conduit chez le médecin devrait toujours attirer l'attention du pédiatre et certains signes doivent plus particulièrement l'alerter :

- Une maladie prolongée inexplicable
- Des signes incongrus et inhabituels dans le tableau initial ou n'apparaissant qu'en présence du parent maltraitant, qui est le plus souvent la mère
- Un enfant souffrant d'allergies innombrables aux médicaments et aux aliments
- Des traitements inefficaces ou mal tolérés
- Une mère ne quittant pas son enfant à l'hôpital, demandant toujours plus de soins mais peu inquiète de la lourdeur des procédures médicales
- Décès dans la fratrie
- Nombreuses sorties contre avis médical dans les antécédents du patient.

#### **C-DIAGNOSTIC**

# 1. Diagnostic positif

Les maltraitances infantiles sont souvent très difficiles à reconnaître. Identifier des cas de mauvais traitements nécessite de connaître les symptômes et signes les plus fréquents. Ainsi, le diagnostic de maltraitance infantile peut-être suspecté devant :

- Des facteurs de risque liés aux parents ou à l'enfant
- Des témoignages de l'enfant ou d'un parent
- Des lésions inexpliquées ou avec explications non plausibles
- Des signes radiologiques en faveur d'un traumatisme
- Des indicateurs de négligence
- Les caractéristiques comportementales inappropriées de l'enfant vis-à-vis de ses parents et vice-versa

# 2. Diagnostic différentiel

En ce qui concerne les diagnostics différentiels des maltraitances infantiles, on distingue :

- Les syndromes hémorragiques : constitutionnels (hémophilie, maladie de Willebrand, maladie métabolique type acidurie glutarique qui favorise l'apparition d'hématomes sous-duraux) et acquis (Purpura Thrombopénique immunologique, purpura rhumatoïde, syndrome de Hutchinson)
- Les maladies osseuses : acquises (infectieuse, tumorales, métaboliques) et constitutionnelles (Ostéogenèse imparfaite ou maladie des « os de verre », maladie de Menkes, Kyste osseux, Hyperostose corticale infantile de Caffey.)
- L'insensibilité à la douleur, rarissime.
- L'impétigo peut simuler des brûlures de cigarettes.
- La maladie cœliaque : parfois symptomatologie équivoque (hypotrophie, apathie, anorexie, rachitisme et ecchymoses par carences en vitamine D et K)
- Les taches mongoloïdes.
- Les lésions par traumatisme sans volonté de nuire (enfant turbulent ou encéphalopathe avec automutilations, médecine traditionnelle par brûlures, fracture de côte lors de séance de kinésithérapie : fracture des arcs antérieurs

ou moyens, au contraire des fractures des arcs postérieurs observées dans les maltraitances.)

#### **D-PRISE EN CHARGE**

#### 1. Buts

Les buts de la prise en charge sont multiples. Il s'agira tout d'abord de protéger l'enfant et de lui assurer un bon soutien psychologique. Ensuite il faudra évaluer et traiter les maladies et blessures. Enfin les soignants devront assurer le signalement, la référence et le suivi de la maltraitance (quand c'est possible) sans oublier de prévenir les récidives.

# 2. Moyens et méthodes

La prise en charge est pluridisciplinaire, à la fois médico-chirurgicale, psycho-sociale, juridique. Le traitement médico-chirurgical sera fonction du type de lésion et débutera par celle mettant le plus rapidement en jeu le pronostic vital. Sur le plan psycho-social, comme première aide psychologique du médecin, l'OMS propose l'approche LIVES CC [15]:

Tableau I: Approche LIVES CC

Listen	Listen to the child or adolescent closely with empathy and without judging in a private space.
Inquire	Assess and respond to needs, wishes and concerns - emotional, physical, social and practical
Validate	Show the child or adolescent that you understand and believe them, and that they are not to blame for what happened
Enhance safety	Protect the child or adolescent form further harm. Enhance the safety of the child or adolescent.
Support	Facilitate support by connecting children and adolescents to formal and informal support services
Child and adolescent friendly environment	Create a child and adolescent friendly environment by training providers and improving service readiness to provide
Caregiver support	survivor-centred care Provide support to non-offending caregivers to support the child or adolescent.

Sur le plan médico-légal, l'élaboration d'un certificat est primordiale. En tant qu'expert, il faudrait y préciser les éléments suivants :

- Identité, qualité, texte précis de l'expert
- Qualité du requérant, date de réquisition, heure et lieu de l'examen,
- Déclaration de la personne examinée ou de son accompagnant, Examen médical détaillé
- Durée de l'incapacité totale transitoire.

Sur le plan juridique, le signalement des maltraitances infantiles est une dérogation relative au secret médical. De ce fait, tout médecin face à un cas de mauvais traitement a le devoir de signaler soit à l'autorité administrative, (par le biais des services sociaux, des organisations de protection des droits de l'enfance, des forces de sécurité) soit à l'autorité judiciaire.

#### 3. Prévention

Afin de prévenir les maltraitances, plusieurs actions peuvent être menées tant sur le plan primaire que secondaire. Sur le premier plan, il s'agira de :

- Consolider les liens familiaux dès la salle d'accouchement
- Renforcer les capacités éducatives des parents
- Identifier et dépister rapidement des situations à risque, les parents à haut risque
- Améliorer les conditions de vie des populations
- Lutter contre l'alcoolisme et la consommation de substances illicites

Sur le plan secondaire, on pourra procéder à :

- L'organisation des campagnes de sensibilisation sur les violences faites aux enfants (journée de l'enfant)
- L'amélioration des performances des services sociaux
- Au renforcement de la législation sur la protection des enfants

- L'amélioration du niveau socioéconomique de la population

# 4. Evolution et pronostic

A court terme il existe un risque létal pour la victime.

Les conséquences sur le long terme quant à elles touchent tout aussi bien la santé mentale que la santé physique et que les comportements sociaux.

S'agissant de la santé mentale, on pourra retrouver : des troubles du comportements dans l'enfance et l'adolescence, des troubles dépressifs, un état de stress post-traumatique, des tentatives de suicides, des automutilations et des addictions diverses [12].

Un état général altéré, des troubles de l'alimentation et de la croissance et la survenue des maladies sexuellement transmissibles sont les conséquences retrouvées sur le plan de la santé physique [12].

Enfin, la criminalité, les pratiques sexuelles a risque, la prostitution et la déscolarisation peuvent survenir sur le plan sociétal [12].

#### II.2. ETAT DES PUBLICATIONS

De nombreuses études se sont intéressés aux connaissances, aux attitudes et aux pratiques des personnels de santé sur la maltraitance des enfants dans le monde et en Afrique.

# A- CONNAISSANCES DES PERSONNELS DE SANTE SUR LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

Pisimisi DC et al ont mené une étude en Grèce portant sur les connaissances et attitudes des étudiants en médecine et sciences infirmières sur la maltraitance des enfants. Un niveau insatisfaisant de connaissances a été reporté. Concernant les différentes formes de maltraitance, seulement 26% d'étudiants en médecine et 19,8% d'étudiants en sciences infirmières ont mentionné la négligence comme étant une forme possible de maltraitance. 54,7% des étudiants pouvaient reconnaître des facteurs de risques de maltraitance liés à l'enfant mais 90,6% ne savaient pas à qui référer un patient en cas de maltraitance. Les résultats de cette étude indiquent que les connaissances des étudiants sur le sujet étaient insuffisantes et devraient être renforcer par des enseignements post-universitaires [16].

En Arabie Saoudite, Alkathiri M et al ont mené une étude en 2019 portant sur les connaissances, attitudes et pratiques du personnel de santé travaillant dans les centres de santé primaires sur la maltraitance infantile. Il en ressort que la majorité des participants, soit 90,3%, avait d'excellentes connaissances sur le sujet, cependant seulement 51,3% connaissaient la procédure de signalement [17]. Une étude similaire a été menée par Alaraik et al de 2019 à 2020 dans un hôpital tertiaire de la même ville. En ce qui concerne la connaissance de la violence faite aux enfants, le pourcentage de réponses correctes aux questions sur les indicateurs de violence physique des enfants variait entre 4,0% et 85,4% pour les médecins de famille et entre 11,4% et 90,25% pour les pédiatres. Le taux global de réponses correctes était de 53% pour tous les participants. La plupart des participants n'avaient pas une connaissance suffisante de l'évaluation physique des cas présumés de mauvais traitements et de négligence envers les enfants [18].

Boroon et al en Iran ont mené une étude dont l'objectif était d'examiner l'évolution des connaissances, de l'attitude et de la pratique concernant la maltraitance des enfants chez les étudiants en médecine iraniens par le biais d'un cours de stage, et le résultat des connaissances, de l'attitude et de la pratique en ce qui concerne la maltraitance des enfants chez les médecins récemment diplômés de l'Université iranienne des sciences médicales, à Téhéran, en Iran, par une étude longitudinale. Ils ont évalué les réponses des participants s'agissant des connaissances. Plus de 77% des participants ont répondu correctement à sept des huit questions de la souséchelle de la connaissance de la prévention. Presque tous les participants (98,3%) ont correctement indiqué que les enfants qui ont été maltraités tardent généralement à parler de l'incident à quelqu'un ; 81,7% ont indiqué que, dans la plupart des cas, l'agresseur est quelqu'un que l'enfant connaît bien, et 68,5% ont convenu que la violence faite aux enfants peut se produire dans des groupes socioéconomiques élevés et n'est pas principalement associée à la pauvreté. En ce qui concerne les signes de maltraitance des enfants, 91,1% des participants ont correctement identifié le fait de mouiller leur lit après avoir appris à aller aux toilettes, 88,1% ont détecté la peur de rentrer à la maison ou des parents, 96,6% ont mentionné des antécédents vagues et 56,6% ont signalé des signes de brûlures. 59,1% des participants ne savaient pas que les ecchymoses sur les protubérances osseuses ne sont pas un signe de maltraitance. Plus de 90% des participants ont répondu correctement aux deux questions sur la connaissance du signalement. Les connaissances totales de 209 participants (88,93%) sont bonnes, et aucun des sujets n'est à un niveau médiocre [19].

Une étude exploratoire transversale des connaissances, des attitudes et des pratiques des prestataires de soins de santé d'urgence dans l'évaluation de la maltraitance des enfants a été menée par Pinto et al à Maputo, au Mozambique. Sur les 49 fournisseurs de soins de santé, 83,6% ont déclaré n'avoir reçu aucune éducation ou formation ou très peu. Seulement 61,2% d'entre eux savaient que la violence physique était la principale forme de maltraitance des enfants et 38,8% étaient en mesure d'identifier les symptômes correspondants de la violence physique. L'abus sexuel en tant que principale forme de maltraitance infantile a été mentionné par 26,5% et 2% ont cité ses symptômes [20].

# B- ATTITUDES DES PERSONNELS DE SANTE SUR LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

Une étude, entre février et mai 2020, a été réalisée par la Fédération italienne des pédiatres (Federazione Italiana Medici Pediatri, FIMP) en collaboration avec le groupe de travail sur la pédiatrie sociale de l'Association Européenne de Pédiatrie, l'union des sociétés et associations nationales européennes de pédiatrie (EPA/UNEPSA) et la Confédération européenne des pédiatres de soins primaires (ECPCP). L'objectif de cette étude pilote, était d'évaluer à la fois le niveau de compréhension et de perception des concepts de maltraitance et de négligence des enfants par les pédiatres européens travaillant dans différents contextes médicaux, et l'attitude à l'égard de ces formes de maltraitance dans leur pratique. Un quart (25,9%) des participants ont évalué leurs connaissances et leurs compétences en matière de maltraitances infantiles comme étant bonnes, bien qu'améliorables et 2,6% comme excellentes, tandis que la majorité des participants ont évalué leur formation sur les maltraitances infantiles comme adéquate (42,1%) et une minorité comme inadéquate (2,6%). Au cours des trois années précédant l'étude, environ la moitié des répondants (47,8%) n'ont suivi aucun cours de formation continue, contre 40,2% qui ont suivi des programmes éducatifs sur les maltraitances des enfants. Les résultats montrent que les pédiatres européens considèrent que la formation sur la maltraitance des enfants actuellement dispensée par les programmes des facultés de médecine et les cours de résidanat en pédiatrie est largement insuffisante. Les résultats ont également montré une réticence des pédiatres à signaler les cas de maltraitance aux autorités judiciaires compétentes [21].

Sur l'île de Mayotte en 2022, une étude qualitative portant sur la perception des maltraitances infantiles par les médecins généralistes a été faite par Lapere et al. Les résultats ont

mis en évidence une perception de la maltraitance infantile, par les médecins, comme rare, cantonnée à la violence physique, sexuelle et à la dénutrition, omettant la négligence et les autres formes. Cette perception est hétérogène en fonction du lieu et type d'exercice des médecins, ainsi que de leurs préjugés. Enfin, elle est également influencée par le contexte de Mayotte (pauvreté, immigration et situation sociale), ce qui amène à s'interroger sur un seuil de perception de la maltraitance infantile différent de celui de la métropole [22].

En Arabie-saoudite en 2019, une étude sur les connaissances et attitudes des étudiants en médecine générale et bucco-dentaire a été menée. Environ 57,5% des participants ont déclaré avoir reçu une formation formelle sur la maltraitance des enfants au cours de leur étude. La majorité des participants estimait que le principal obstacle à la non-déclaration d'un cas suspect de maltraitance était la peur des conséquences (médical = 82,4%, dentaire = 68,5%). Environ 77% des participants ont convenu de la nécessité d'une formation supplémentaire pour traiter les cas suspects de maltraitance [23].

En Iran, Boroon et al ont mené une étude longitudinale sur les connaissances, attitudes et pratiques concernant la maltraitance des enfants chez les étudiants en médecine iraniens par le biais d'un stage. Dans la sous-échelle de l'attitude à l'égard de la prévention de la maltraitance des enfants, presque tous les participants (97,4%) étaient tout à fait d'accord avec l'importance de l'éducation en matière de violence faite aux enfants. 86,4% des participants étaient tout à fait d'accord ou ont accepté de participer à des ateliers ou à des symposiums afin d'améliorer leurs connaissances sur la violence faite aux enfants. Par ailleurs, 67,7% des participants étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'en raison de la peur des enfants et de l'embarras de signaler les maltraitances, le simple fait d'assurer le contact entre ces enfants et les centres de prévention de la maltraitance des enfants est inefficace pour réduire son taux. En ce qui concerne l'attitude à l'égard du diagnostic des déclarations de mauvais traitements infligés aux enfants, 94,9% des participants étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'un médecin devrait évaluer un enfant soupçonné de mauvais traitements lors de la première visite. 52,8% des participants étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour soumettre un cas soupçonné de maltraitance d'enfant à un pédiatre, et 86,6% à un psychiatre. Plus de 90% des participants étaient tout à fait d'accord pour dire que l'éducation familiale et le soutien psychologique et social aux familles sont des moyens de traitement de la violence faite aux enfants. En ce qui concerne l'attitude à l'égard du signalement, la plupart des raisons pour lesquelles les participants sont tout à fait d'accord ou d'accord pour ne pas signaler les cas suspects de mauvais traitements infligés aux enfants étaient les suivantes : les effets possibles sur l'enfant (46,8%), les craintes de colère des parents et de la famille (41,3%), les effets possibles sur la pratique (37,1%) et l'absence d'obligation légale ou d'autorité de signalement (29%) [19].

Une étude exploratoire transversale des connaissances, des attitudes et des pratiques des prestataires de soins de santé d'urgence dans l'évaluation de la maltraitance des enfants a été menée à Maputo, au Mozambique par Pinto et al. Sur les 49 fournisseurs de soins de santé, 83,6% ont déclaré n'avoir reçu aucune éducation ou formation ou très peu. Alors que 87,7% des fournisseurs de soins de santé étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'ils jouent un rôle important dans la prévention, 51,1% étaient également fortement en désaccord ou en désaccord avec le fait qu'ils se sentaient en confiance pour diagnostiquer et traiter les cas de maltraitances infantiles. En ce qui concerne le suivi, 14,3% des répondants étaient fortement en désaccord ou en désaccord avec le fait qu'ils savaient où diriger les victimes pour un suivi plus approfondi et 14,3% ne savaient pas s'ils étaient d'accord ou non [20].

# C- PRATIQUES DES PERSONNELS DE SANTE SUR LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

En Europe, Nigri et al, ont mené une étude multinationale portant sur la prévention et la lutte contre la maltraitance et la négligence à l'égard des enfants dans la pratique des pédiatres européens. En qui concerne la pratique des médecins face aux maltraitances, les services locaux de protection de l'enfance, y compris les services sociaux, ont été le premier point de référence institutionnel en cas de maltraitance infantile pour 64,1% des participants à l'étude, tandis que pour 22,4 % d'entre eux, les autorités judiciaires locales ont été leur premier choix pour signaler un cas de maltraitance. Contacter des centres hospitaliers spécialisés a été la première option pour 8% des participants, 2,9% d'entre eux ont signalé des épisodes de maltraitances infantiles à différents établissements et 2,6% n'ont fait aucun signalement [21].

Boroon et al dans une étude ont évalué les connaissances, attitude et pratique des médecins iraniens récemment diplômés à l'égard de la maltraitance des enfants. Ils notent dans la sous-échelle de pratique que : 70,2% des participants n'avaient jamais assisté à une conférence sur la violence faite aux enfants au cours des trois dernières années. 70,6% des participants n'ont pas su reconnaître, 84,7% n'ont pas référé et 86,4% n'ont pas signalé de cas de maltraitance

d'enfant au cours de la dernière année. 55,3% des médecins avaient reçu une formation sur la maltraitance des enfants avant l'obtention de leur diplôme, mais 85,1% estimaient que les enseignements pour diagnostiquer la maltraitance des enfants étaient insuffisants [19].

Dans une étude mené au Sri Lanka par Sathiadas et al, la majorité des professionnels de la santé (62%) soupçonnaient des cas de maltraitance d'enfants et seulement 64% avaient déjà signalé des cas de maltraitance aux autorités. Tous les cas suspects n'ont pas été signalés aux autorités et les principales raisons invoquées sont : l'absence d'antécédents et de preuves adéquats (6,1%), l'incertitude du diagnostic (22,3%), les effets néfastes possibles sur la famille de l'enfant (12,6%), la méconnaissance de la procédure d'orientation (10,1%), l'agressivité et la colère des parents (6,1%), les effets possibles sur ma carrière professionnelle (28,11%) et la peur et l'anxiété de la procédure judiciaire (4,47%). Tous les professionnels ont indiqué que l'éducation à la protection de l'enfance est essentielle, mais seulement 21 % ont participé à des ateliers de formation sur la maltraitance des enfants [24].

A Maputo au Mozambique, Pinto et al, afin d'examiner les pratiques des personnels soignants, ont interrogés ces derniers sur l'existence d'un protocole standard pour la prise en charge des victimes de maltraitances infantiles. Seulement 55,1% des répondants ont déclaré correctement qu'il n'y avait pas de protocole de soins pour les cas de maltraitances des enfants, tandis que 24,5% se référaient à tort à un protocole de soins existant. 16,3% ne savaient pas si un tel protocole était en place. On a ensuite demandé aux participants s'ils savaient où s'adresser pour un signalement. La plupart des participants (69,3%) étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'ils savaient où orienter les victimes ; 14,3% étaient fortement en désaccord ou en désaccord et 14,3% des répondants ont admis qu'ils ne savaient pas [20].

# D- COMPORTEMENTS LIES A LA SANTE

De nombreuses études concernant les comportements liés à la santé ont testé la théorie du comportement planifié. Atencion et al ont effectué une recherche portant sur les facteurs associés à l'intention de signaler la maltraitance d'enfants chez les infirmières de l'hôpital de district d'Iloilo, aux Philippines [25]. Les trouvailles ont révélé un faible niveau de connaissances sur la maltraitance des enfants et la loi sur le signalement, ainsi qu'une attitude positive à l'égard de la maltraitance des enfants. Leur intention de signaler les mauvais traitements infligés aux enfants était fortement influencée par l'opinion de personnes importantes pour elles. Elles avaient

également un contrôle comportemental perçu élevé dans le signalement de la maltraitance des enfants. L'attitude, la norme subjective et le contrôle comportemental perçu étaient significativement liés à l'intention des infirmières de signaler les mauvais traitements infligés aux enfants [25]. En Arabie-Saoudite, Salami et al, ont retrouvé une association significative entre les connaissances sur la maltraitance des enfants, les normes subjectives, le soutien organisationnel dans la mise en œuvre des lignes directrices et l'intention de signaler les mauvais traitements infligés aux enfants [26]. Les résultats soulignent l'importance d'améliorer leurs connaissances sur les lois sur la maltraitance des enfants et le signalement, de promouvoir le soutien social et de créer un environnement clinique stimulant [26]. En Taïwan, Feng et al ont retrouvé chez les infirmières taiwanaises en général des attitudes négatives vis-à-vis des punitions corporelles et envers les parents qui maltraitent leurs enfants [27]. Dans le contexte de la théorie du comportement planifié, cette étude a aussi identifié une gamme d'attitudes relatives aux intentions de signaler. Les infirmières acceptent leur devoir de signaler, mais elles croient avoir été mal préparées à ce niveau. Il existe un besoin notable de fournir des programmes de formation tant pour les étudiantes que pour les infirmières graduées [27]. Hye-Mi et al, en Corée, ont également retrouvé que l'attitude à l'égard de la maltraitance des enfants était le prédicteur le plus influent de l'intention de signaler les mauvais traitements infligés aux enfants par les infirmières coréennes [28]. La connaissance de la maltraitance des enfants et le contrôle comportemental perçu étaient les facteurs influençant de manière significative les prédicteurs de l'intention de signalement [28]. Ces variables expliqueraient 22,1% des écarts dans l'intention de signaler les mauvais traitements infligés aux enfants par les infirmières des urgences. [28].

#### E- TYPES D'ETUDES UTILISEES

Face à la sous-évaluation des cas de maltraitances présente dans différents pays du globe, certains auteurs scientifiques ont entrepris d'évaluer les aptitudes du personnel sanitaire face aux cas de maltraitances infantiles. Les chercheurs que nous avons cités dans notre revue de la littérature avaient mené en majorité des études transversales descriptives et analytique de type CAP. Cependant, il existe également des publications scientifiques orientées plutôt sur les études comportementales liés à l'intention de signaler. Ces études ont permis de mettre en exergue les facteurs associés à l'intention de signaler dans plusieurs pays, appuyé par la théorie du comportement planifié, notamment l'attitude du personnel soignant, les connaissances sur le sujet et le contrôle comportemental perçu. Aucune étude n'ayant encore été effectué sur le sujet dans

notre contexte, nous avons trouvé judicieux de conduire une étude transversale de type CAP, décrite dans la méthodologie qui suit.

**CHAPITRE III: METHODOLOGIE** 

# III.1. Type d'étude

Nous avons réalisé une étude transversale de type Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP)

#### III.2. Lieux de l'étude

Notre étude avait pour cadre sept hôpitaux de la ville de Yaoundé à savoir l'HD de Biyem-Assi, l'HD de la Cité-Verte, l'HD de Djoungolo, l'HD d'Efoulan, l'HD de Mvog-Ada, l'HD de Nkolndongo, l'HD d'Odza,

#### III.3. Justification des lieux d'études

Les hôpitaux sélectionnés ont été choisis dans tous les districts de santé de la ville de Yaoundé, afin d'obtenir une bonne représentativité de notre population d'étude. Ils ont en commun d'être plus proches de la population étant des hôpitaux de quatrième catégorie et abritant tous un service de pédiatrie recevant tout enfant, notamment en urgence ou en consultation externe.

#### III.4. Durée de l'étude

Cette étude s'est déroulée du 15 septembre 2023 au 15 avril 2024 soit une durée de 08 mois. Elle a débuté par la rédaction du protocole qui s'est faite d'octobre 2023 à novembre 2023. La collecte des données a été réalisée sur une période de 09 semaines du 25 janvier au 28 mars.

# III.5. Population d'étude

#### III.5.1. Population source

Il s'agissait des médecins généralistes et pédiatres exerçant dans la ville de Yaoundé.

# III.5.2. Population cible

Elle comprenait les médecins généralistes et pédiatres travaillant dans les hôpitaux que nous avons retenus.

#### III.5.3. Critères d'inclusion

Ont été inclus tous les médecins généralistes et pédiatres des hôpitaux sélectionnés, présents et ayant consenti à participer à notre étude en le confirmant par écrit.

#### III.5.4. Critères d'exclusion

Ont été exclus les médecins désirant se retirer en cours d'étude.

# III.6. Echantillonnage

La sélection des médecins pour notre étude a été faite par une méthode non aléatoire et sans base de sondage. Notre échantillonnage sera donc non probabiliste.

#### III.7. Procédure

# a. Considérations éthiques et administratives

Dans notre étude :

- Humblement nous avons justifiés l'initiative du présent travail et observons que ce sujet est d'une importante actualité. Nos résultats seront utiles à l'élaboration de la politique des soins de l'enfance et de l'adolescence ;
- Le design d'étude transversale descriptive convient bien aux études CAP des médecins sur la maltraitance infantile, comme plusieurs auteurs (références)
   l'ont montré avant nous ;
- L'équipe qui nous a dirigés dans ce projet est nantie d'une multidisciplinarité;
   soit un Professeur Titulaire de pédiatrie, un Maitre de Conférence de médecine
   légale et un médecin pédiatre Maître-assistant
- Notre projet d'étude n'a entraîné ni dommage sur les médecins, ni dépenses, ni inconvénients à leur endroit ;
- Le consentement des participants a été recherché après que nous leur avons fourni un document informatif simple et exacte sur le sujet.
- La vie privée des participants a été respectée en ce qu'ils ont été abordés loin d'éventuels intrus ;
- Nous déclarons n'avoir aucun conflit d'intérêts dans la conduite de ce projet académique.

#### b. Collecte de données

La collecte de données s'est faite à travers l'utilisation d'un questionnaire bilingue inspiré de la littérature [19]. Ce dernier a été préalablement testé sur une population de 10 résidents en pédiatrie. À la suite de cela, des modifications ont été apportées notamment dans la section des attitudes et dans la section des pratiques. S'agissant des attitudes en regard de la prévention, la question sur l'importance de la révision des lois sur les maltraitances des enfants a été supprimée car le code de protection de l'enfance au Cameroun est encore en projet. Il n'existe donc pas encore de lois propres aux enfants. Il est également à signaler que le nombre de propositions de réponses aux questions de la section pratique a été réduits en « OUI » et « NON » car les propositions initiales indiquant le nombre de fois que l'acte décrit a été posé était difficile à

identifier par les résidents. Ainsi, notre questionnaire comportait 4 sections selon les rubriques suivantes :

- Données socio-démographiques : genre, âge, parentalité, spécialité, faculté de formation, nombre d'années d'exercices.
- Connaissances: quatre questions sur les généralités, huit questions sur la prévention, huit questions sur le diagnostic, sept questions sur le traitement et cinq questions sur le signalement.
- Attitudes : cinq questions sur la perception des violences sur enfants, trois questions sur l'attitude à l'égard de la prévention, quatre questions sur l'attitude à l'égard du diagnostic, quatre questions sur l'attitude vis-à-vis du traitement et six questions sur l'attitude à l'égard du signalement.
- Pratiques : trois questions sur la pratique de la prévention, deux questions sur la pratique du diagnostic et sept questions sur la pratique du signalement.

La collecte se déroulait les jours ouvrables, le plus souvent après les consultations ou pendant les gardes, et l'administration du questionnaire se faisait selon la disponibilité des soignants. A tous les médecins remplissant les critères d'inclusions, les objectifs et la procédure de l'étude étaient expliqués, la demande de consentement éclairé était remise et nous veillions à ce que celle-ci soit signée avant le remplissage du questionnaire. Les données qui étaient collectées étaient vérifiées quotidiennement avant d'être introduites dans un logiciel pour être analysées. Une fois la collecte terminée, nous avons procédé à l'analyse des données.

#### III.8. Synthèse et Analyse statistique des données

L'analyse des données a été réalisée à l'aide du logiciel IBM SPSS Statistiques 25 selon les variables :

- **Données socio-démographiques** : genre, âge, parentalité, spécialité, faculté de formation, nombre d'années d'exercices.
- Connaissances sur les maltraitances infantiles : généralités, prévention, diagnostic, traitement et signalement.
- **Attitudes vis-à-vis des maltraitances infantiles**: perception des violences sur enfants, attitudes à l'égard de la prévention, attitudes à l'égard du diagnostic, attitudes vis-à-vis de la prise en charge
- **Pratiques contre les maltraitances sur enfants** : pratique de la prévention, pratique du diagnostic et pratique du signalement.

Les critères de notation étaient appliqués comme suit :

- Pour les sections « connaissances » et « pratiques », on avait deux types de notation. Les questions à choix multiples étaient notées sur 03 points ; soit 03 points pour la proposition correcte, 02 points pour la proposition moyenne, 01 point pour la proposition insuffisante et 00 point pour la proposition incorrecte. Les questions ayant une seule réponse juste quant à elles étaient notées sur 01 point. Ainsi la section « connaissances » était notée sur 49 points et la section « pratiques » sur 20 points.
- Pour la section « attitudes », nous avons utilisé l'échelle de Likert (Tout à fait d'accord, d'accord, neutre, pas d'accord, pas du tout d'accord). Toutes les questions étaient notées sur 04 avec 04 points pour la réponse la plus correcte et 00 point pour la réponse la moins correcte. On avait donc dans cette section un nombre maximal de points de 92.

Au total nous avions 66 questions notées sur 161 points.

Les variables qualitatives étaient exprimées en fréquence ; les variables quantitatives étaient exprimées en moyennes et écart-types. Les graphes ont été réalisées à l'aide du tableur Excel.

L'évaluation du niveau global de connaissances, attitudes et pratiques s'est faite selon la grille d'évaluation suivante, inspirée de l'article de Essi et al [29] :

**Tableau II:** Grille d'évaluation

	Catégories	Cotations	Nombre de points
Niveau de	Faible	<50%	< 25
connaissances	Insuffisant	[50%; 65% [	[25;32[
comiaissances	Moyen	[65%; 85% [	[32;42[
	Bon	≥85%	≥42
Qualité des attitudes	Néfaste	<25%	<23
	Erronée	[25%-50% [	[23; 46[
	Approximative	[50%-75% [	[46;69[
	Juste	≥75%	≥ 69
Qualité des pratiques	Néfaste	< 50%	<10
	Inadéquate	[50%-70% [	[10; 14[
	Adéquate	≥70%	≥14

Ensuite, pour la recherche des facteurs associés, nous avons regroupés les pratiques en deux groupes soit : Bonnes pratiques (supérieur ou égal à 50%) et mauvaises pratiques (inférieur à

50%). La recherche d'association a été faite grâce au test de Chi-carré et les données ont été considérées comme significative pour une valeur P<0,05 avec un intervalle de confiance à 95%.

**CHAPITRE IV: RESULTATS** 

Ce chapitre est présenté en 5 sections : le schéma de recrutement de la population, le profil sociodémographique, l'évaluation des connaissances sur les maltraitances infantiles, la description des attitudes vis-à vis des maltraitances infantiles et l'identification des pratiques face aux maltraitances infantiles.

#### IV.1. RECRUTEMENT

Le recrutement a été fait auprès des médecins généralistes et des pédiatres des 08 hôpitaux de districts de la ville de Yaoundé.

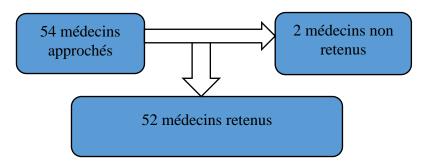


Figure : Diagramme de recrutement.

52 médecins ont été inclus, soit un taux de réponse de 96,3%. Leurs caractéristiques sociodémographiques ont été recensées et classés dans la section qui suit :

# IV.2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Concernant les caractéristiques sociodémographiques, le sex-ratio H/F était de 0,33. L'âge moyen était de  $30,4 \pm 4,5$  ans, avec des extrêmes allant de 22 à 49 ans. La majorité des participants étaient médecins généralistes (86,5%), avec une durée d'exercice entre 5 ans et 10 ans (51,9%) et parents (51,6%).

Tableau III: Données sociodémographiques

Variables	Modalités	Effectif (n=52)	Fréquence (%)
Tranche d'âge (années)	[20-30[	21	40,4
	[30-40[	29	55,8
	[40-50[	2	3,8
Sexe	Féminin	39	75
	Masculin	13	25
Spécialité	Médecin généraliste	45	86,5
	Médecin pédiatre	7	13,5
Nombre d'années d'exercice	<5	23	44,2
	[5-10[	27	51,9
	>10	2	3,8
Parentalité	Oui	31	51,6
	Non	21	40,4

#### IV.3. EVALUATION DES CONNAISSANCES

# IV.3.1. Connaissances générales

La majorité des participants (69,2%) connaissait la définition exacte des maltraitances infantiles. Ils avaient également connaissance de l'existence de ce phénomène dans notre contexte, bien que sous-diagnostiqué (69,2%). Presque tous les participants de notre étude (94,2%) avaient connaissance d'au moins un type de maltraitance. Cependant, nous notons que seul 69,2% des médecins ont pu identifier tous les types de maltraitances répertoriés dans la littérature telles que représentées dans le tableau ci-après :

**Tableau IV:** Répartition de la population d'étude selon les connaissances générales sur les maltraitances infantiles

Variable	Effectif (n=52)	Pourcentage (%)
Définition maltraitances infantiles		
Traumatismes physique et/ou psychologique non accidentels infligés aux enfants	13	25,0
Toute violence présentant des conséquences graves sur la santé et le développement de l'enfant	3	5,8
Toute violence physique, psychologique, abus sexuel et/ou négligence ayant des conséquences préjudiciables	36	69,2
Quels sont les différents types de maltraitance		
Je ne sais pas	3	5,8
Maltraitances physiques et psychologiques	10	19,2
Maltraitances physiques, psychologiques et abus sexuels	3	5,8
Maltraitances physiques, psychologiques, abus sexuel, négligences	36	69,2
Existence des maltraitances des enfants au Cameroun		
Elles sont peu fréquentes	1	1,9
Elles sont fréquentes avec des données correspondant à la réalité	15	28,8
Elles sont fréquentes mais sous diagnostiquer	36	69,2

# IV.3.2. Connaissances sur la prévention

S'agissant de la prévention, le facteur de risque le plus connu était les grossesses non désirées (94,2%). Toutefois une proportion non négligeable ignorait le caractère protecteur des relations sociales étendues (50%) et seulement 17 participants (32,7%) avaient connaissance du fait qu'un antécédent de maltraitance vécu par les parents pendant leur enfance, constituait un risque pour la progéniture de ces derniers. La répartition de la population d'étude selon les connaissances sur la prévention de la maltraitance nous est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau V:** Répartition de la population d'étude selon les connaissances sur la prévention de la maltraitance

Variable	Effectif (n=52)	Pourcentage (%)
La prévention des grossesses non désirées		
peut réduire le risque de maltraitance des		
enfants		
Oui	49	94,2
Non	3	5,8
La prévalence de la maltraitance des enfants		
est plus élevée dans les mariages forcés ou		
dans les très jeunes couples		
Oui	38	73,1
Non	14	26,9
Parler à l'enfant d'abus sexuels peut		
provoquer de la peur ou de la perversion		
Oui	16	30,8
Non	36	69,2
Pour prévenir la maltraitance des enfants, il		,
est plus efficace d'éduquer les enfants que		
d'éduquer les familles.		
Oui	12	23,1
Non	40	76,9
Le risque d'exposition à des abus chez un		,
enfant présentant une anomalie et un		
handicap est plus élevé que les autres		
enfants		
Oui	34	65,4
Non	18	34,6
Le soutien financier des familles à faible	- 0	2 1,0
revenu peut prévenir la maltraitance des		
enfants		
Oui	47	90,4
Non	5	9,6
Dans les familles avec relations sociales	-	- ,-
étendues, les enfants sont plus à risque de		
maltraitance		
Oui	26	50,0
Non	26	50,0
Les parents qui ont été maltraités eux-	20	20,0
mêmes dans leur enfance sont moins à		
risque de maltraiter leurs enfants.		
Oui	17	32,7
Non	35	67,3

### IV.3.3. Connaissances sur l'anamnèse du diagnostic de maltraitances infantiles

Les praticiens avaient connaissance pour la plupart (73,1%) du silence habituel de la victime sur l'identité des auteurs après les méfaits et du caractère vague et variant de l'histoire de la maladie (73,1%). La quasi-totalité (98,1%) reconnaissait la peur de rentrer à la maison comme signe émotionnel évocateur de maltraitance chez l'enfant. La totalité des participants (100%) avait conscience que l'auteur de la maltraitance était toujours bien connu de la victime tel qu'énoncé dans le tableau VII.

**Tableau VI:** Répartition de la population d'étude selon les connaissances sur l'anamnèse du diagnostic de maltraitances infantiles

Variable	Effectif (n=52)	Pourcentage (%)
Les enfants victimes de maltraitance		
dénoncent habituellement les auteurs justes		
après les méfaits		
Oui	14	26,9
Non	38	73,1
Les signes émotionnels et psychologiques de		
maltraitance peuvent inclure la peur de		
rentrer à la maison ou la peur des parents		
Oui	51	98,1
Non	1	1,9
Une histoire de la maladie vague et		
différente à chaque fois est un indicateur		
possible de maltraitance.		
Oui	38	73,1
Non	14	26,9
L'auteur dans la plupart des cas est		
quelqu'un bien connu de la victime		
Oui	52	100,0
Non	0	0

## IV.3.4. Connaissances sur les éléments cliniques

S'agissant des éléments cliniques, les ecchymoses d'âge différents (76,9%), les notions de tentative de suicide (76,9%) et la négligence parentale (69,2%) étaient les plus connus. Toutefois la plupart, soit 85,7% de ces éléments était connue par au moins la moitié des cliniciens. La fréquence de connaissances des autres éléments cliniques nous est présentée dans le tableau VIII.

**Tableau VII:** Répartition de la population d'étude selon les connaissances des signes de la maltraitance

Variable	Oui	Non
	n(%)	n(%)
Les propositions suivantes sont les signes en		
faveur d'une maltraitance chez l'enfant :		
Abus d'alcool ou d'autres drogues	43(82,7)	9(17,3)
A tenté de se suicider	40(76,9)	12(23,1)
Ecchymoses d'âges différents	40(76,9)	12(23,1)
Ecchymoses sur les proéminences osseuses	36(69,2)	16(30,8)
Parents négligents	36(69,2)	16(30,8)
Personnalité timide	35(67,3)	17(32,7)
Ecchymoses au niveau du thorax, des		
lombes et de la face interne des cuisses	34(65,4)	18(34,6)
Traumatisme crânien	34(65,4)	18(34,6)
Marques de brûlures	33(63,5)	19(36,5)
Fractures des côtes antérieures	32(61,5)	20(38,5)
Retard de consultation	32(61,5)	20(38,5)
Hématome sous-dural	31(59,6)	21(40,4)
Cassure de la courbe pondérale	31(59,6)	21(40,4)
Hémorragies rétiniennes	28(53,8)	24(46,2)
Plaies aux berges nettes	28(53,8)	24(46,2)
Fracture du sternum	26(50)	26(50)
Marques de morsure	25(48,1)	27(51,9)
Dents cassées après une chute	20(38,5)	32(61,5)
Ulcération de la luette	11(21,2)	41(78,8)
Carie dentaire	4(7,7)	48(92,3)

## IV.3.5. Connaissances sur la prise en charge

La totalité des participants avait conscience de la nature multidisciplinaire de la prise en charge. Nous notons cependant que la moitié (50%) ignorait l'inanité de l'accord parental pour hospitalisation en cas de suspicion de maltraitances. Plus de la moitié des participants savait que la prise en charge psychologique était obligatoire (55,8 %) et que la première aide psychologique ne nécessitait pas un spécialiste de santé mentale (65,4%). Cependant, la presque totalité (96,2%) ignorait l'existence de l'approche psychologique de prise en charge préconisée par l'OMS. Les thérapies de groupe (94,2%) et les médicaments (73,1%) étaient bien connus comme moyens efficaces de prise en charge des maltraitances.

**Tableau VIII:** Répartition de la population d'étude selon les connaissances de la prise en charge des maltraitances

Variable	Oui	Non
	n(%)	n(%)
La prise en charge est multidisciplinaire		
(pédiatre, médecin légiste, psychiatre,		
assistante sociale, juriste)	52(100)	0(0)
En cas de suspicion de maltraitance,		
l'enfant doit être hospitalisé même sans		
l'accord parental	26(50)	26(50)
La prise en charge psychologique est		
nécessaire mais n'est pas obligatoire pour	22(11.2)	20/55.0\
tous les enfants victimes de maltraitances	23(44,2)	29(55,8)
La première aide psychologique ne doit		
être effectuée que par un professionnel de		
la santé mentale	18(34,6)	34(65,4)
Les thérapies de groupe et familiales sont		
importantes	49(94,2)	3(5,8)
Les médicaments ne sont pas utiles	14(26,9)	38(73,1)
Les medicaments ne sont pas unes	17(20,7)	30(73,1)
Connaissance approche LIVES CC	2(3,8)	50(96,2)

## IV.3.6. Connaissances sur le signalement

La majorité des participants (96,2%) savaient que les médecins ont la responsabilité morale de signaler tout acte de maltraitance. Cependant, jusqu'à 59,6% des médecins ignoraient que le consentement familial n'était pas nécessaire pour le signalement d'une maltraitance.

Tableau IX: Répartition de la population d'étude selon les connaissances sur le signalement

Variable	Oui n(%)	Non n(%)
Les médecins ont la responsabilité morale de signaler tout signe de maltraitance envers un enfant.	50(96,2)	2(3,8)
Le signalement au Cameroun est une dérogation absolue au secret médical	30(57,7)	22(42,3)
Les médecins ne peuvent pas signaler sans	, · · /	,
le consentement de la famille.  Circonstances où le médecin doit signaler	21(40,4)	31(59,6)
Toutes circonstances, même si une		
maltraitance envers un enfant est seulement soupçonnée	31(59,6)	21(40,4)
Dans les cas où la violence physique envers un enfant est répétitive	31(59,6)	21(40,4)
Sur déclaration de l'enfant	19(36,5)	33(63,5)
Jamais	3(5,8)	49(94,2)

### IV.3.7. Connaissances sur les institutions de signalement

Le quart des médecins interrogés (25%) ne savaient pas à qui faire recours en cas de maltraitance, comme nous le montre le tableau suivant :

**Tableau X:** Répartition de la population d'étude selon la Connaissance de l'autorité à qui signaler

Variable	Effectif (n=52)	Pourcentage
Autorité à laquelle il faut signaler		
Chef de votre service	7	13,5
Directeur de l'hôpital	4	7,7
Ministère de la Santé Publique	2	3,8
Services sociaux et/ou judiciaires et/ou Police	39	75,0

## IV.3.8. Niveau global de connaissances sur les maltraitances infantiles

La répartition des médecins selon le niveau global de connaissances nous est présentée par la figure ci-après. La moitié des médecins quelle que soit la spécialité avaient un niveau de connaissance moyen sur les maltraitances infantiles.

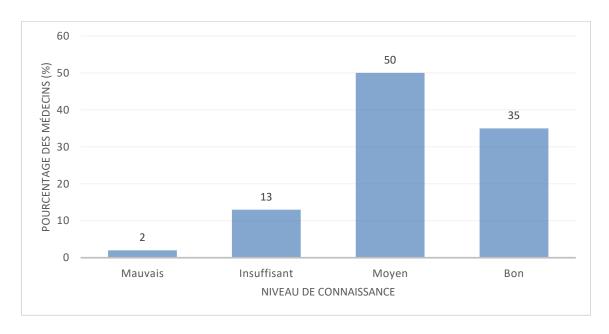


Figure 6: Niveau global de connaissances sur les maltraitances infantiles

La présente étude a également recherché les attitudes des médecins vis-à-vis des maltraitances infantiles qui nous seront présentées par la suite.

### IV.4. ATTITUDES VIS-A-VIS DE LA MATRAITANCE INFANTILE

## IV.4.1. Perception des maltraitances infantiles par les médecins

Concernant la perception des maltraitances infantiles par les médecins, près de la moitié étaient favorables à l'administration des bastonnades disciplinaires (46,2%). Cependant, la grande majorité (80,8%) était pour la communication des enfants avec leurs parents en cas de désaccord. Nous pouvons également observer que près de la moitié de nos participants (48,1%) ne tolérait pas du tout la violence verbale comme alternative à la violence physique.

Tableau XI: Répartition de la population selon la perception des maltraitances

Perception de la maltraitance par les médecins en contexte camerounais	Tout à fait d'accord n(%)	D'accord n(%)	Neutre n(%)	Pas d'accord n(%)	Pas du tout d'accord n(%)
Le fouet/ La fessée/ Les bastonnades sont des méthodes de disciplines efficaces	11(21,2%)	13(25%)	9(17,3%)	12(23,1%)	7(13,5%)
Personne ne doit dire à un parent comment éduquer son enfant	2(3,8%)	1(1,9%)	16(30,8%)	25(48,1%)	8(15,4%)
Un parent qui ne punit pas son enfant lorsqu'il se comporte mal est un mauvais parent	12(23,1%)	17(32,7%)	6(11,5%)	10(19,2%)	7(13,5%)
Un enfant n'a pas le droit d'exprimer son désaccord envers son parent	1(1,9%)	0(0)	9(17,3%)	24(46,2%)	18(34,6%)
La violence verbale est plus tolérable que la violence physique	4(7,7%)	2(3,8%)	9(17,3%)	12(23,1%)	25(48,1%)

## IV.4.2. Attitudes vis-à-vis de la prévention

S'agissant des attitudes des médecins vis-à-vis de la prévention des maltraitances, tous les participants avaient donné leur accord pour la formation du personnel médical sur les maltraitances des enfants et aimeraient assister à des formations pour améliorer leurs connaissances sur le sujet. Cependant 57,6% pensaient que les centres de prévention des maltraitances, notamment les services des affaires sociales ne permettent pas d'en réduire le taux.

Tableau XII: Répartition de la population selon l'attitude face à la prévention de la maltraitance

Tout à fait d'accord n(%)	D'accord n(%)	Neutre n(%)	Pas d'accord n(%)	Pas du tout d'accord n(%)
35(67,3%)	17(32,7%)	0(0)	0(0)	0(0)
30(57,7%)	22(42,3%)	0(0)	0(0)	0(0)
15(28,8%)	15(28,8%)	6(11,5%)	13(25%)	3(5,8%)
	d'accord n(%) 35(67,3%) 30(57,7%)	d'accord n(%)  35(67,3%)  17(32,7%)  30(57,7%)  22(42,3%)	d'accord n(%)  Neutre n(%)  35(67,3%)  17(32,7%)  0(0)  30(57,7%)  22(42,3%)  0(0)	d'accord n(%)  Neutre n(%)  35(67,3%)  17(32,7%)  0(0)  0(0)  30(57,7%)  22(42,3%)  0(0)  0(0)

## IV.4.3. Attitudes des médecins à l'égard du diagnostic

La majorité des participants (78,8%) était tout à fait d'accord avec le dépistage systématique des enfants soupçonnés de maltraitance. Cependant 71,2% trouvaient le temps de consultation insuffisant et la moitié préfèrerait référer les cas soupçonnés car n'avaient pas suffisamment confiance en leurs connaissances.

Tableau XIII: Répartition de la population selon l'attitude à l'égard du diagnostic

Attitude à l'égard du diagnostic de maltraitance infantile	Tout à fait d'accord n(%)	D'accord n(%)	Neutre n(%)	Pas d'accord n(%)	Pas du tout d'accord n(%)
Un enfant soupçonné de maltraitance doit être évalué par un médecin lors de la première visite.	41(78,8%)	8(15,4%)	1(1,9%)	0(0)	2(3,8%)
La plupart des médecins ne disposent pas de suffisamment de temps en consultation pour évaluer les patients soupçonnés de maltraitance envers les enfants.	16(30,8%)	21(40,4%)	5(9,6%)	9(17,3%)	1(1,9%)
Je préfère référer un cas soupçonné de maltraitance d'enfant car je n'ai pas acquis suffisamment de connaissances pour le prendre en charge	14(26,9%)	12(23,1%)	7(13,5%)	16(30,8%)	3(5,8%)

## IV.4.4. Attitudes des médecins à l'égard de la prise en charge

La plupart des médecins (94,3%) reconnaissait jouer un rôle primordial en tant que professionnels de santé dans la prise en charge des maltraitances infantiles. La totalité reconnaissait l'impact de l'éducation des familles et du soutien psychologique pour la prise en charge des enfants maltraités. Toutefois, la majorité (61,5%) accusait la collaboration avec les autres corps de métiers comme problème majeur de la prise en charge de ces patients dans notre pays. Leurs attitudes vis-à-vis du signalement sont décrites dans le tableau ci-après :

Tableau XIV: Répartition de la population selon l'attitude à l'égard du traitement

Attitude à l'égard du traitement des maltraitances infantiles	Tout à fait d'accord n(%)	D'accord n(%)	Neutre n(%)	Pas d'accord n(%)	Pas du tout d'accord n(%)
Les médecins jouent un rôle primordial dans la prise en charge de ces patients	29(55,8%)	20(38,5%)	3(5,8%)	0(0)	0(0)
Eduquer la famille sur la maltraitance des enfants est l'un des moyens de traitement	29(55,8%)	23(44,2%)	0(0)	0(0)	0(0)
Le soutien psychologique et social est un moyen de traitement indispensable dans la prise en charge de ces enfants	39(75%)	13(25%)	0(0)	0(0)	0(0)
La collaboration multidisciplinaire (médecins services sociaux, juriste) est un problème majeur dans la prise en charge de ces patients	32(61,5%)	10(19,2%)	7(13,5%)	1(1,9%)	2(3,8%)

## IV.4.5. Attitudes des médecins à l'égard du signalement

La raison majeure pour laquelle les médecins (51,9%) étaient susceptibles de ne pas signaler était le doute diagnostique. Nous notons également que pour plus de la moitié des participants, l'absence d'obligations légales (86,6%), la crainte de la réaction des parents (76,9%) et l'ignorance des procédures (71,2%) ne constituaient pas un frein au signalement.

Tableau XV: Répartition de la population selon les raisons du non-signalement

Raisons du non- signalement	Tout à fait d'accord n(%)	D'accord n(%)	Neutre n(%)	Pas d'accord n(%)	Pas du tout d'accord n(%)
Les conséquences possibles sur l'enfant	2(3,8%)	11(21,2%)	6(11,5%)	14(26,9%)	19(36,5%)
Pas de preuves suffisantes/Je ne suis pas sûr de mon diagnostic	8(15,4%)	19(36,5%)	14(26,9%)	9(17,3%)	2(3,8%)
Je ne savais pas à qui signaler	8(15,4%)	3(5,8%)	4(7,7%)	26(50%)	11(21,2%)
Crainte de la colère des parents et de la famille	2(3,8%)	3(5,8%)	7(13,5%)	15(28,8%)	25(48,1%)
Aucune obligation légale de signaler	2(3,8%)	0(0)	5(9,6%)	21(40,4%)	24(46,2%)
Effets possibles sur ma pratique	7(13,5%)	3(5,8%)	9(17,3%)	18(34,6%)	15(28,8%)

### IV.4.6. Qualité globale des attitudes

La figure 7 nous expose la répartition des médecins en fonction de la qualité globale de leurs attitudes. Ceux-ci avaient pour la plupart des attitudes approximatives (40,1%) et erronées (38,3%). Seuls 17,2% de nos participants avaient des attitudes justes.

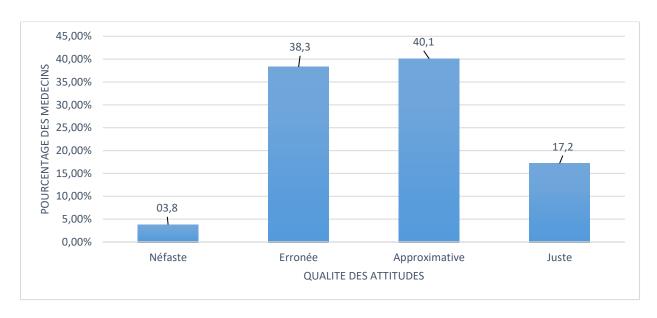


Figure 7: Qualité des attitudes vis-à-vis des maltraitances infantiles

## IV.5. PRATIQUES VIS-A-VIS DES MALTRAITANCES INFANTILES

## IV.5.1. Pratiques des médecins en rapport avec la prévention des maltraitances infantiles

Peu de médecins, soit 26,9%, avaient reçu une formation sur les maltraitances infantiles avant l'obtention de leurs diplômes. Le reste des participants ayant été formés (44,2%) sur le sujet l'avait fait à travers divers moyens à l'instar des EPU, des symposiums et des lectures personnelles. Par ailleurs, seuls 46,2% de médecins avaient évoqué le sujet des maltraitances en consultations avec les parents tels que nous pouvons le constater dans le tableau ci-après :

**Tableau XVI:** Répartition de la population selon la pratique de la prévention des maltraitances infantiles

Variable	Oui n(%)	Non n(%)
Formation initiale sur les maltraitances	14(26,9)	38(73,1)
Formation continue sur les maltraitances	23(44,2)	29(55,8)
Entretien avec parents sur les maltraitances	24 (46,2)	28 (53,8)

## IV.5.2. Pratiques des médecins en rapport avec le diagnostic de maltraitances infantiles

Quarante-deux médecins (80,8%) avaient déjà suspecté un cas de maltraitance et seul 69,2% de ces derniers l'ont confirmé et ont mené comme action prépondérante le signalement tel que présenté dans le tableau qui suit :

Tableau XVII: Répartition de la population selon les Pratiques en rapport avec le diagnostic

Variable	Oui n(%)	Non n(%)
Avez-vous déjà suspecté des cas de maltraitances		
infantiles ?	42(80,8)	10(19,2)
Avez-vous déjà diagnostiqué des cas de maltraitances infantiles ?	36 (69,2)	16 (30,8)
Si oui, qu'avez-vous fait ? (n=36)		
Rien	0	/
Proférer des menaces aux parents	10(27,8)	/
Rédiger les faits dans le dossier sans signaler	13(36,1)	/
Signaler	26 (72,2)	/

## IV.5.3. Pratiques des médecins en rapport avec le signalement des maltraitances infantiles

Concernant les signalements effectués par les médecins de notre étude, 26,1% sont parvenues à l'autorité compétente que sont les services sociaux et juridiques par le billet d'un rapport médical dans 43,5% des cas.

**Tableau XVIII:** Répartition de la population selon les Pratiques en rapport avec le signalement des maltraitances des enfants

Variable	n (%)			
A qui avez-vous signalé ? (n=26)				
Chef de votre service	19 (73,1)			
Directeur de l'hôpital	5 (19,2)			
Ministère de la Santé Publique	0			
Services sociaux/ Judiciaires/ Police / ONG	7 (26,9)			
Par quels moyens l'avez-vous fait ? (n=26)				
Messages	0			
Appel téléphonique	15 (57,7)			
Rapport médical	11 (42,3)			
Autres ("Précisez)	0			

### IV.5.4. Pratiques des médecins en rapport avec les pratiques de dénonciation

Plus de la moitié (55,5%) de nos participants avaient déjà reçus des cas de maltraitances infantiles sans toutefois les signaler. L'ignorance des procédures de signalement ne constituait pas un frein au signalement, mais plutôt le manque d'assurance face au diagnostic tel que présenté dans le tableau ci-après :

Tableau XIX: Répartition de la population selon les Pratiques de dénonciation

Variable	Oui n(%)	Non n(%)
Avez-vous déjà reçu des cas de maltraitances infantiles sans toutefois les signaler ?	20(55,6)	16(44,4)
Si Oui, pourquoi ? (n=20)		
Les conséquences possibles sur l'enfant	5 (25)	/
Pas de preuves suffisantes/Je ne suis pas sûr de mon diagnostic	9 (45)	/
Je ne savais pas à qui signaler	2 (10)	/
Crainte de la colère des parents et de la famille	0	/
Aucune obligation légale de signaler	1 (5)	/
Effets possibles sur ma pratique	0	/
Autres (Manque de confiances aux autorités administratives)	4 (20)	/

## IV.5.5. Niveau de pratiques global des médecins sur les maltraitances infantiles

Plus de la moitié des médecins (55,7%) avait des pratiques néfastes tel que présentées sur la figure ci-dessous :

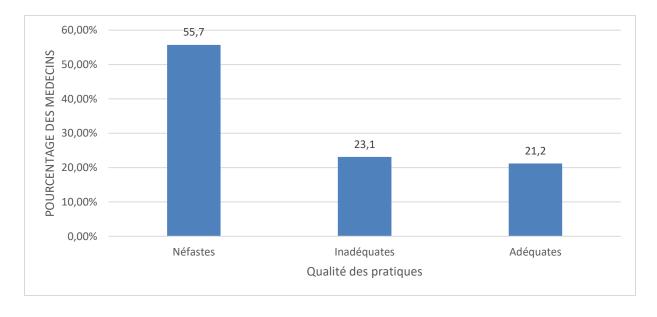


Figure 8: Pratiques vis-à-vis des maltraitances infantiles

#### IV.5.6. Facteurs associés

Les facteurs associés au niveau de connaissance, à la qualité des attitudes et à celle des pratiques ont été recherchées afin de déterminer une potentielle association statistiquement significative grâce au test de Chi-carré avec un seuil de négativité de 5%. Il n'y avait aucune association statistiquement significative entre les données sociodémographiques et ni les connaissances, ni les attitudes. Il existait une association statistiquement significative entre la spécialité et les pratiques des médecins. En effet, le fait d'être médecin généraliste était significativement lié aux mauvaises pratiques (p=0,035).

Tableau XX: Facteurs associés aux pratiques des médecins vis-à-vis des maltraitances infantiles

	Pratiques			
Variable	Mauvaises	Bonnes (n=23)	OR (IC à 95%)	Valeur p
indépendante	(n=29)			
	n(%)	n (%)		
Sexe				
Masculin	6(46,2)	7(53,8)	0,6 (0,2-2,1)	0,420
Féminin	23(59)	16(41)		
Spécialité				
Médecin	28(62.2)	17(27.9)	0 0 (1 1 20 2)	0.025
généraliste	28(62,2)	17(37,8)	9,9 (1,1-89,3)	0,035
Pédiatre	1(14,3)	6(85,7)		
Nombre				
d'années				
d'exercice				
Moins de 5 ans	15(65,2)	8(34,8)	2 (0,7-6,2)	0,222
≥ 5ans	14(48,3)	15(51,7)		
Age				
[20-30[ans	13(61,9)	8(38,1)	1,5 (0,5-4,7)	0,463
[30-35[ans	12(57,1)	9(42,9)	1,2 (0,4-3,4)	1,000
≥35ans	4(40)	6(60)	0,4 (0,1-1,8)	0,307
Parent				
Oui	17(54,8)	14(45,2)	0,9 (0,3-2,8)	1,000
Non	12(57,1)	9(42,9)		

**CHAPITRE V: DISCUSSION** 

Nous avons réalisé une étude descriptive et analytique de type CAP. Elle avait pour objectif général d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie de la ville de Yaoundé sur les maltraitances infantiles, dans le but d'optimiser le diagnostic et d'améliorer la prise en charge des enfants victimes de mauvais traitements. Nous avons inclus 52 médecins et retrouvé un niveau global de connaissances moyen, une qualité globale des attitudes approximatives et des pratiques jugées globalement néfastes.

#### V.1. LIMITES DE L'ETUDE

Bien que ressortir le niveau des médecins pourrait constituer la force cette étude, elle a cependant présenté des limites :

- La possibilité d'un biais de rappel étant donné que les participants dussent rapporter des évènements passés ;
- Le risque d'une mauvaise appréciation par les participants au moment de renseigner les réponses à caractère auto-déclarée.

### V.2. PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Notre étude a concerné aussi bien les médecins généralistes que les pédiatres. Le sex-ratio H/F était de 0,33. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que, par vocation, les femmes sont appelées à prendre soin de leur entourage et particulièrement des enfants. Ceci pourrait expliquer leur attrait pour les métiers de la santé en général et celle de l'enfant en particulier. Ce résultat concorde avec celui d'une étude sur les connaissances, attitudes et pratiques des professionnels de la santé sur les maltraitances infantiles à Maputo où la majorité des répondants étaient des femmes (69,4%) [20].

L'âge de la population était compris entre 22 et 49 ans, avec un âge moyen de  $30,46 \pm 4,54$  ans. A cet âge, la plupart des médecins sont en début de carrière. Cette période pourrait-être considérée comme idoine pour le renforcement des compétences et la capacitation face aux manquements vis-à-vis des sujets non-maitrisés, donnant ainsi aux soignants des éléments nécessaire à une meilleure prise en charge des patients. Notre résultat se rapproche de ceux de Saeed et al, en Egypte où on avait une moyenne de 28,33 [30] et de Pinto et al avec un âge moyen de 32 ans [20].

Concernant la profession, la majorité des médecins étaient des généralistes (86,5%). De fait, on dénombre au maximum 02 pédiatres par hôpital de district dans la ville de Yaoundé, suppléant ce manque d'effectif par la présence des médecins généralistes. Nos résultats diffèrent de ceux retrouvés dans une étude sur les connaissances et attitudes des médecins face aux maltraitances infantiles dans un hôpital tertiaire de Riyadh en Arabie-Saoudite où l'on a retrouvé 54,33% de médecins de famille [18]. Cette différence pourrait être due au fait qu'il s'agissait dans cette étude d'un hôpital tertiaire, correspondant dans le système de santé de ce pays à un centre de référence fournissant des soins spécialisés.

#### V.3. CONNAISSANCES

S'agissant des connaissances générales, 69,2% des médecins interrogés connaissaient la définition exacte des maltraitances infantiles. Cette proportion représente plus de la moitié des participants. En effet, on se serait attendu à des réponses exactes venant de la presque totalité des médecins, en tant qu'experts de la santé des enfants. Nos résultats pourraient s'expliquer par l'absence d'une formation des médecins sur les maltraitances infantiles durant leurs parcours académiques. Nos données diffèrent de celles de Alkathiri et al en Arabie Saoudite où la définition correcte était connue par 95,1% des participants [17]. Cette différence pourrait s'expliquer par la mise en place des programmes de sensibilisation à destination des professionnels de la santé à Riyadh [31].

La quasi-totalité des participants (94,2%) étaient capables d'identifier au moins une forme de maltraitance, qu'elle soit physique, psychologique, sexuelle ou alors de la négligence. Ce résultat pourrait révéler l'existence d'une sensibilisation sur le sujet en tant que professionnels de la santé, ne serait-ce que de manière superficielle. Des données similaires ont été retrouvés dans une étude menée au Nigéria sur les expériences et connaissances des médecins bucco-dentaires en cycle de résidanat. On y a retrouvé un score moyen de 95,2% de réponses correctes quant aux différents types de maltraitances infantiles [32].

En ce qui concerne la prévention des maltraitances infantiles, le facteur de risque le plus connu était la survenue des grossesses non désirées. Ceci pourrait être dû au contexte socio-économique du Cameroun où près de deux personnes sur cinq, soit 37,7%, vivent en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 813 FCFA par personne et par jour [33]. La naissance imprévue d'un enfant engendre des dépenses financières qui, si non préparées, peuvent accroitre le niveau de pauvreté

et les conséquences y afférant dont la maltraitance. Ces résultats diffèrent de ceux retrouvés en Autriche par Kraus et al où le facteur de risque le plus reconnu était les antécédents de violences vécus par les parents pendant leur enfance [34]. Seulement 32,7% de notre échantillon avaient connaissance du fait que cela constituait un risque pour la progéniture de ces derniers. En effet, les antécédents familiaux demandés dans la pratique médicale camerounaise sont généralement limités aux maladies chroniques existantes dans la famille. Il est difficile dans ce cas de pouvoir interroger le mode de vie des ascendants, expliquant ainsi la différence observée dans nos résultats.

La majorité des signes cliniques en faveur d'une maltraitance était connue par au moins la moitié de nos participants. Les ecchymoses d'âges différents étaient majoritairement représentées avec un pourcentage de 76,9%. Les ecchymoses étant des signes cutanés visibles sont causés le plus souvent par des coups violents. La présence répétitive de ces derniers au fil du temps et sans raisons plausibles laisse croire à l'exposition du patient à un milieu hostile. Ce résultat se rapproche de celui d'une étude CAP des résidents de pédiatrie sur les maltraitances infantiles dans trois hôpitaux à Addis-Abeba en 2021 où les ecchymoses inexpliquées étaient citées par 90,4% des médecins [35].

Nous notons cependant que jusqu'à 69,2% des médecins interrogés ont identifié les ecchymoses sur les proéminences osseuses comme signe de maltraitance des enfants. Ces lésions ne sont pas en général évocatrices de traumatismes infligés mais de traumatismes accidentels. Ce résultat pourrait s'expliquer par une connaissance imprécise des médecins sur les signes cliniques de maltraitances. En effet, les ecchymoses multiples, inexpliquées et d'âges différents font partie des signes habituellement rencontrés chez les enfants maltraités. Toutefois leurs localisations peuvent également nous guider sur leur mode de survenue. Cela nécessite une démarche rigoureuse et des connaissances pointilleuses afin de maîtriser les différences subtiles qui peuvent exister. Tout ceci est d'une importance capitale dans le but de se préserver de la pose d'un diagnostic erroné. Ce résultat est proche de celui retrouvé par Boroon et al dans une étude CAP des internes de médecines iraniens sur les maltraitances infantiles. Dans cette étude 59,1% des étudiants ignoraient que ce signe n'était pas en faveur des maltraitances sur enfants [19].

Concernant la procédure, 75% de médecins connaissaient les institutions auxquelles ils pouvaient avoir recours en cas de maltraitance des enfants. La plupart des hôpitaux de district de Yaoundé

dispose en leur sein d'un service des affaires sociales. Faisant partie de l'équipe de soins de santé, les travailleurs sociaux aident les patients et leurs familles à faire face aux problèmes médicaux et sociaux liés à leurs maladies en collaboration avec l'équipe médicale. Cette proximité dans l'exercice de leurs fonctions pourrait ainsi justifier nos résultats.

En ce qui concerne le niveau global de connaissances, la moitié des médecins (50,2%) quelle que soit la spécialité, avait un niveau de connaissance moyen et seulement 35 % avait un bon niveau de connaissances sur les maltraitances infantiles. Ce résultat diffère de celui retrouvé par Boroon et al en Iran où 88,9% des participants avaient un bon niveau de connaissance [19]. Cette étude a été réalisée pour examiner l'évolution des connaissances, de l'attitude et de la pratique concernant la maltraitance des enfants chez les internes en médecine iraniens par le biais d'un stage. Il s'agit donc là du niveau de connaissances des participants après une formation sur le sujet, pouvant expliquer la différence avec notre étude.

#### V.4. ATTITUDES

La majorité des participants (57,7%) étaient favorable pour les bastonnades disciplinaires. En effet, ce résultat peut être dû à l'appartenance à la culture africaine, dans laquelle le recours aux punitions corporelles fait partie de l'éducation des enfants, bien que ne tolérant pas les abus [36]. Ce résultat est similaire de celui retrouvé par Gelessu et al dans une étude faite en Addis Abeba en 2021, où 50,4 % des résidents étaient favorables aux bastonnades en cas de tabagisme volontaire [35].

Plusieurs praticiens (67,3%) étaient « tout à fait d'accord » avec l'importance de la formation médicale sur les maltraitances infantiles. Ce résultat corrobore les trouvailles d'une étude qualitative en France sur les besoins de formation des médecins généralistes en matière de protection de l'enfance. En effet, une formation en présentielle d'un à deux jours sur l'échange et l'analyse des pratiques a été préconisée par les participants [37].

La moitié des médecins de notre étude aurait préféré référer des cas de suspicion de maltraitance à d'autres médecins. Ceci pourrait traduire un manque de confiance en leurs compétences quant à la prise en charge de ce diagnostic. Ce résultat est similaire de celui retrouvé par Boroon et al en Iran où 52,8% des participants avaient présenté leur accord pour soumettre un cas soupçonné de maltraitance d'enfant à un pédiatre [19].

Toutefois, 80,7% des participants étaient convaincus que la collaboration multidisciplinaire entre les médecins et avec les autres corps de métiers représentait un obstacle à la prise en charge des enfants maltraités. Il est possible que cela soit dû à l'absence de ces professionnels de la santé dans certaines formations sanitaires. Effectivement, dans certains établissements de santé, il était observé l'absence d'un service des affaires sociales ou son inactivité, ainsi que l'absence d'un service en charge des problèmes de santé mentale.

En ce qui concerne les motivations qui pouvait pousser les sujets de notre étude à ne pas effectuer de signalement, la première évoquée était l'insuffisance des preuves ou le doute diagnostique. Au regard des conséquences que peuvent entrainer un diagnostic de maltraitance erroné tant sur la victime et sa famille que sur le praticien, la réticence des médecins en cas de doute pourrait s'expliquer. Nous retrouvons un résultat similaire dans une étude menée en Chine où 75,5% des médecins généralistes considéraient qu'il s'agit d'une importante barrière au signalement [38].

Les médecins ayant participé à notre étude avaient en majorité une qualité globale d'attitudes jugée approximative avec un pourcentage de 41%. Alkathiri et al ont retrouvé des résultats similaires dans une étude à Riyadh où 35,5% des participants avaient un niveau global d'attitudes jugé modéré soit entre 50% et 75% de bonnes réponses [17]. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un sujet qui, bien que répandu est encore tabou dans beaucoup de sociétés. De ce fait, le manque d'informations et de sensibilisation pourrait être à l'origine des attitudes non convenables retrouvées auprès du personnel soignant.

#### V.5. PRATIQUES

Concernant la pratique de la prévention, moins du tiers de nos participants avaient reçu une formation sur les maltraitances des enfants avant l'obtention de leurs diplômes. Il n'existe pas de module portant sur les maltraitances infantiles dans le programme d'enseignement des médecins généralistes, qui sont pourtant majoritairement présents dans les services de pédiatrie et d'urgences pédiatriques. Ce résultat est inférieur à celui retrouvé en 2020 par Bwiza et al dans leur étude au Rwanda portant sur les attitudes et les pratiques des médecins sur le signalement des maltraitances sur enfants [39]. En effet, 92% des participants ont eu à recevoir des enseignements sur les maltraitances des enfants et leur prise en charge durant leur formation [39]. Cette différence pourrait être expliquée par la survenue des violences contemporaines de la

guerre civile dont ce pays a été victime en 1994, motivant une emphase sur la formation du personnel médicale à une prise en charge adéquate des victimes de mauvais traitements.

Bon nombre de nos participants avaient déjà suspecté des cas de maltraitances infantiles (80,8%) Cependant, seul 69,2% ont eu à poser ce diagnostic avec comme action prépondérante le signalement. En effet, bien que la majorité des médecins avaient déjà eu affaire à des cas suspects, beaucoup ont préféré prendre le risque de laisser de potentielles victimes s'en retourner auprès de leurs bourreaux. Nous notons également que, les participants qui n'avaient jamais suspecté des cas de maltraitances infantiles n'ont peut-être simplement pas pu les identifier. Ceci laisse transparaître un nombre important de potentielles victimes qui n'ont pas pu être prises en charge. Ainsi, 55,5% de participants avaient déjà reçu des cas de maltraitances sans toutefois les signaler. Ces résultats sont supérieurs à ceux retrouvés dans une étude en Amérique où 28% des participants ont déclaré qu'ils avaient envisagé de signaler un incident soupçonné de maltraitance d'enfant, mais qu'ils avaient choisi de ne pas le faire [40]. Cette différence pourrait-être expliquer par le fait qu'au Cameroun, le signalement des maltraitances infantiles n'est pas une dérogation absolue au secret médical. Le médecin n'est donc tenu par aucune obligation à la dénonciation de tous les cas de maltraitances qu'il pourrait rencontrer dans sa pratique, épargnant ainsi sa responsabilité légale.

De tous les médecins ayant participé à notre étude, 26,9% de ceux ayant posé le diagnostic de maltraitances ont su faire parvenir l'information aux autorités compétentes que sont les services des affaires sociales et la police. Le reste des participants s'est limité aux chefs de services de leurs unités et aux directeurs d'hôpitaux. Nous observons ainsi, une collaboration difficile entre ces différents corps de métiers, tous indispensables à la prise en charge des patients victimes. Nos résultats diffèrent de ceux retrouvés par Nigri et al dans leur étude portant sur la prévention et la lutte contre la maltraitance et la négligence à l'égard des enfants dans la pratique des pédiatres européens [21]. Dans cette étude, les services locaux de protection de l'enfance, y compris les services sociaux, ont été le premier point de référence institutionnel en cas de maltraitance infantile pour 64,1 % des participants [21]. Cette différence peut s'expliquer par le fait que dans les pays européens il existe des institutions bien établies entièrement destinées à la gestion des cas de maltraitances sur enfants à l'exemple de la France où on a la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP). Par ailleurs, il y existe également des numéros d'urgences

destinés au signalement des enfants maltraités ou à risque de maltraitance, permettant ainsi une collaboration plus efficiente entre les différents corps de métiers s'occupant des enfants.

La qualité globale des pratiques vis-à-vis des maltraitances infantiles étaient néfastes chez plus de la moitié des participants soit 55,7%. Nos trouvailles corroborent celles retrouvés dans l'étude de Gelessu et al en Ethiopie où 57% des médecins avaient de mauvaises pratiques (<50% de bonnes réponses) [35]. Ces résultats peuvent être dus au fait que tout comme au Cameroun, la majorité les médecins éthiopiens n'avaient reçu aucune formation sur les maltraitances durant leur parcours académique [35].

**CONCLUSION** 

Notre étude avait pour objectif d'évaluer les connaissances, d'identifier les attitudes et de décrire les pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé. Il en ressort que :

- Le niveau de connaissances des participants sur les maltraitances infantiles était majoritairement moyen avec une bonne connaissance de la définition et des types de maltraitances mais une connaissance approximative des signes
- Les attitudes étaient en grande partie approximatives avec une appréciation des châtiments physiques et une mauvaise appréhension de la collaboration multidisciplinaire, mais un désir de mieux se former sur les maltraitances des enfants.
- Les pratiques étaient pour la plupart néfastes et associées de manière statistiquement significative à la profession de médecin généraliste.

RECOMMANDATIONS

Au terme de ce travail et à la lumière de nos résultats, nous formulons humblement les recommandations suivantes :

### Au ministère de l'enseignement supérieur :

- D'insérer dans les programmes académiques des étudiants en médecine générale, des enseignements portant sur les maltraitances et négligences envers les enfants.

#### Aux sociétés savantes :

- De mettre sur pied des Enseignements Post-Universitaires (EPU) sur les maltraitances infantiles afin d'améliorer la reconnaissance et la prise en charge des victimes.

### Au ministère de la santé publique

- De développer, puis vulgariser une procédure opérationnelle standard de signalement adaptée à notre contexte afin de facilité le dépistage et la prise en charge des victimes.

#### Au ministère des affaires sociales

- De multiplier et d'améliorer la qualité des services sociaux dans toutes les formations sanitaires du territoire national afin de faciliter la collaboration multidisciplinaire entre médecins et travailleurs sociaux.

**REFERENCES** 

- [1] Organisation Mondiale de la Santé. Maltraitance des enfants. Genève: OMS; 2022.
- [2] World Health Organization Regional Office for Europe. European Report on Preventing Child Maltreatment. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 2013.
- [3] Organisation des Nations Unies. Un milliards d'enfants sont victimes de violences chaque année, l'ONU appelle à les protéger. New York: ONU; 2020.
- [4] Benarous X, Consoli A, Raffin M, Cohen D. Abus, maltraitance et négligence : épidémiologie et retentissements psychiques, somatiques et sociaux. Neuropsychiatr Enfance Adolesc. 2014 septembre; 62 (1): 299–312.
- [5] Hillis S, Mercy J, Amobi A, Kress H. Global Prevalence of Past-year Violence Against Children: A Systematic Review and Minimum Estimates. Pediatrics. 2016; 137: e20154079.
- [6] Know Violence in Childhood. Ending violence in childhood. Global Report 2017. New Delhi: Know Violence in Childhood; 2017.
- [7] Koki P, Biyong F, Eteki N, Grüselle G, Lantum D, Makang-Ma-Mbog M. Child victims of sexual abuse in Cameroon. Ann Pediatr. 1992 february; 39(2): 111–114.
- [8] Haamit A-K, Eric N, Meguieze C-A, Voundi E, Koki P. Epidemiological Profile of Child Victims of Abuse: Case of the City of Yaoundé, Cameroon. Eur J Health Sci. 2022; 7: 42–50.
- [9] Mbassa D, Ngoh F. Violences à caractère éducatif au Cameroun évaluation d'un séminaire de formation à la reconnaissance, à la détection et au signalement des sévices physiques infligés aux enfants. Med Trop. 2005; 65: 35-38.
- [10] Ministère des Affaires Sociales. Enfant. Yaoundé: MINAS; 2018.
- [11] Dubowitz H, Lane W. Abused and neglected children. In: Kligman R, dir. Nelson Textbook of Pediatrics. Paris: Elsevier; 2016. p. 1005-42.
- [12] Bellaïche M, Pham A. Maltraitance et enfants en danger. Protection maternelle et infantile. In: Bellaïche M, dir. iKB Pédiatrie. Paris: Vernazobres-Grego, 2016. p. 192-208.
- [13] Hanaoui-Atif HE. Le signalement des maltraitances à enfants par les médecins généralistes. Faculté de médecine de Grenoble: Université Joseph Fourier, 2010, 110p.
- [14] Bernard-Bonnin A-C, Hébert M, Daignault I, Allard-Dansereau C. Disclosure of sexual abuse, and personal and familial factors as predictors of post-traumatic stress disorder symptoms in school-aged girls. Paediatr Child Health. 2005 july; 13(6):479-86.
- [15] World Health Organization. Responding to child maltreatment: a clinical handbook for health professionals. Geneva: WHO; 2023.

- [16] Pisimisi D-C, Syrinoglou P-A, Sinopidis X, Karatza A, Lagadinou M, Soldatou A *et al.* Knowledge and attitudes of medical and nursing students in greece regarding child abuse and neglect. Children. 2022; 9: 1978.
- [17] Alkathiri M, Baraja M, Alaqeel S. Knowledge attitude and practice regarding child maltreatment among health care providers working in primary care centers in Riyadh, Saudi Arabia. J Fam Med Prim Care. 2021; 10: 3198.
- [18] Alaraik E, Saad H, Al-Lafi A, Alshuniefi A, Alruwayshid M, Alaraik A, *et al.* Knowledge and attitude of physicians toward child abuse and reporting in a tertiary hospital in Riyadh. J Fam Med Prim Care. 2022; 11: 6988–6994.
- [19] Boroon M, Mokhtari S, Nojomi M, Hadi F, Soraya S, Shalbafan M. Knowledge, attitude, and practice regarding child maltreatment amongst Iranian medical students through internship course: an 18-month longitudinal study. BMC Prim Care. 2023; 24: 37.
- [20] Pinto L, Lein A, Mahoque R, Wright D, Sasser S, Staton C. A cross-sectional exploratory study of knowledge, attitudes, and practices of emergency health care providers in the assessment of child maltreatment in Maputo, Mozambique. BMC Emerg Med. 2018; 18: 11.
- [21] Nigri P, Corsello G, Nigri L, Bali D, Kuli-Lito G, Plesca D, *et al.* Prevention and contrast of child abuse and neglect in the practice of European paediatricians: a multi-national pilot study. Ital J Pediatr. 2021;47:105.
- [22] Lapere L. Perception de la maltraitance infantile par les médecins généralistes de Mayotte : une étude qualitative. Unité de formation et de recherche de santé : Université de la Réunion, 2022, 94p.
- [23] Gopalakrishna V, Basheer B, Alzomaili A, Aldaham A, Abalhassan G, Alatyan M, *et al.* Knowledge and attitudes toward child abuse and neglect among medical and dental undergraduate students and interns in Riyadh, Saudi Arabia. Imam J Appl Sci. 2020;5:38.
- [24] Sathiadas MG, Viswalingam A, Vijayaratnam K. Child abuse and neglect in the Jaffna district of Sri Lanka: a study on knowledge attitude practices and behavior of health care professionals. BMC Pediatr. 2018;18:152.
- [25] Atencion BC, Alingalan A, Oducado RM, Cordova J, Dumaguing M, Suaboksan M. Factors Associated With Intention to Report Child Abuse among District Hospital Nurses in Iloilo, Philippines. International Journal of Caring Sciences. 2019;12(1):210-217.
- [26] Salami S, Alhalal E. Nurses intention to report child abuse in Saudi Arabia: A cross-sectional study. Child Abuse Negl. 2020;106:104514.
- [27] Feng J-Y, Levine M. Factors associated with nurses intention to report child abuse: A national survey of Taiwanese nurses. Child Abuse Negl. 2005;29:783–795.

- [28] Lee H, Kim J-S. Predictors of Intention of Reporting Child Abuse among Emergency Nurses. J Pediatr Nurs. 2018;38: 47–52.
- [29] Essi M-J, Njoya O. L'enquête CAP en recherche médicale. Health Sci Dis. 2013; 14(2).
- [30] Saeed N, Sultan E, Salama N, Galal M, Ghanem M. Child maltreatment: knowledge, attitudes and reporting behaviour of physicians in teaching hospitals, Egypt. East Mediterr Health J. 2021;27:250–259.
- [31] Al-Eissa M, Almuneef M. Child abuse and neglect in Saudi Arabia: journey of recognition to implementation of national prevention strategies. Child Abuse Negl. 2010; 34: 28–33.
- [32] Olatosi O, Ogordi P, Oredugba F, Sote E. Experience and knowledge of child abuse and neglect: A survey among a group of resident doctors in Nigeria. Niger Postgrad Med J. 2018;25: 225–233.
- [33] Institut National de la Statistique. Résultats de la 5ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM5). Yaoundé : INS ; 2024.
- [34] Kraus C, Jandl-Jager E. Awareness and knowledge of child abuse amongst physicians a descriptive study by a sample of rural Austria. Wien Klin Wochenschr. 2011;123: 340–349.
- [35] Gelessu K, Tefera M, Moges A, Kebede E. Assessment of Knowledge, Attitude, and Practice of child abuse amongst residents working in three selected tertiary care hospitals of Addis Ababa, Ethiopia. Ethiop J Health Dev. 2023; 37(2).
- [36] Ezembé F. Droits de l'enfant et approche de la maltraitance dans les cultures africaines. In: Tauvel J-P, dir. Les « psys » en Banlieue. Paris: Migrants formation,1995. p.60-70
- [37] Bausière C. Protection de l'enfance : comment répondre aux besoins de formation des médecins généralistes ? Enquête qualitative auprès de 11 médecins généralistes havrais. Unité de formation et de recherche de santé : Université de Rouen, 2016, 138p
- [38] Leung W, Wong W, Tang C. Attitudes on child abuse and mandatory reporting among doctors attended diploma of family medicine programme (dfm) in Hong Kong. Family practice. 2011;28:195–201.
- [39] Bwiza H, Tuyisenge L, Budigu F, Ball A, Cartledge P. Reporting child abuse in Rwanda: attitudes and practices of physicians-a cross-sectional survey. PAMJ Clin Med. 2020; 131(3).
- [40] Gunn V, Hickson G, Cooper W. Factors affecting pediatricians reporting of suspected child maltreatment. Ambul Pediatr Off J Ambul Pediatr Assoc. 2005;5:96–101.

**ANNEXES** 

#### Annexe 01

### Fiche d'information des participants

En vue de l'obtention de notre Doctorat en médecine, et dans le souci de mettre en lumière les connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé, une étude sera menée sur celles-ci pendant 5 mois. Ce travail a pour objectif d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie dans les hôpitaux de District de la région du Centre. Les résultats obtenus nous permettrons d'améliorer la prise en charge des maltraitances infantiles par les médecins au Cameroun.

Cette étude ne vous coûtera rien, et aucune motivation matérielle, ni financière ne vous sera fournie pour vous encourager à participer.

Le protocole de cette étude a été soumis au comité institutionnel d'éthique et de recherche de la FMSB (CIER/FMSB). Après avoir procédé à votre identification, un code vous sera attribué, pour bénéficier de l'anonymat. Toutes les informations recueillies à votre sujet seront confidentielles. Toutefois, vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à cette étude. Vous serez également libre de vous retirer de cette étude sans la moindre contrainte.

Si vous tenez à participer à cette étude, nous souhaitons que vous soyez prêts à vous soumettre à ses exigences. Votre participation à cette étude devrait donc être profitable pour vous, pour nous, et pour le reste de la population.

De ce fait nous aimerions que vous répondiez aux questions figurant sur la fiche technique. Les données d'identification vous concernant seront conservées uniquement sur la fiche d'enquête pendant une période limitée pour permettre la validation des données et seront ensuite détruites.

Si vous avez besoin d'avantage d'informations, vous pouvez les obtenir auprès des responsables de l'étude.

#### Personnes à contacter en cas de besoin :

- 4- Investigateur : TSIMI Michelle Sandra, étudiante en 7<sup>ème</sup> année des études médicales à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de l'université de Yaoundé I, Tel. : 699257736
- 2- Courriel: mtsimi9@gmail.com
- 3- Directeur de thèse : Pr KOKI NDOMBO Paul, Pédiatre, Professeur Titulaire
- 4- Co-directeurs:
  - Pr NSEME ETOUCKEY Éric, Médecin légiste, Maitre de Conférences
  - Dr MEGUIEZE Claude-Audrey, Pédiatre, Maître-Assistant

### Annexe 02

## Formulaire de consentement éclairé

<u>Thème</u>: Connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé

Je soussigné (e)
Certifie avoir été contacté par l'étudiante en médecine générale TSIMI Michelle Sandra. Celle-ci m'a proposé de participer à cette étude dans le cadre d'une thèse de doctorat en médecine générale.
Je reconnais avoir lu la fiche d'information et m'être suffisamment informé (e) auprès des investigateurs. J'ai donc bien compris le but de cette étude, ainsi que les avantages et les contraintes qui y sont liés.
Ces informations resteront confidentielles. Je pourrai aussi me retirer de l'étude à tout moment, si je le désire. J'accepte de mon plein gré de participer à cette étude et de me soumettre aux exigences qu'elle requerra pour être correctement conduite.
Participant Investigateur principal
Cameroun, le/

## Annexe 03

# Questionnaire des médecins généralistes et des pédiatres

Date:	//
N° de	la fiche
Lieu d	'étude (Cochez):
0	HD Biyem-Assi
0	HD Cité-Verte
0	HD Djoungolo
0	HD Efoulan
0	HD Mvog-Ada
0	HD Nkolbisson
0	HD Nkolndongo
0	HD Odza

	SECTION I : Données socio-professionnelles		
SIQ1	Genre : 1) Masculin 2) Féminin		
SIQ2	Age	•	
SIQ3	Avez-vous des enfants : 1) Oui 2) Non		
SIQ4	Spécialité :		
	1) Médecin Généraliste		
	2) Pédiatre		
SIQ5	Faculté de formation		
SIQ6	Nombre d'années d'exercices :		
	1) Moins de 05 ans		
	2) Entre 05 et 10 ans		
	3) Plus de 10 ans		
	SECTION II : Connaissances des médecins sur la maltraitance des enfant	ts	
	Connaissances générales		
SIIQ1	Choisir parmi les propositions suivantes la		
	<u>définition de maltraitances infantiles :</u>		
	1) Je ne sais pas		
	2) Traumatisme physique et/ ou		
	psychologique non-accidentel infligé		
	aux enfants		
	3) Toutes violences présentant des		
	conséquences graves sur la santé et		
	le développement de l'enfant		
	4) Toutes violences physiques,		
	psychologiques, abus sexuels et/ou		
	négligence ayant des conséquences		

	préjudiciables sur l'état de santé de		
	l'enfant et son développement dans		
	le contexte d'une relation de		
CHOA	responsabilité		
SIIQ2	Quels sont les différents types de		
	maltraitances :		
	<ol> <li>Je ne sais pas</li> <li>Maltraitances physiques et</li> </ol>		
	2) Maltraitances physiques et psychologiques		
	3) Maltraitances physiques,		
	psychologiques et abus sexuel		
	4) Maltraitances physiques,		
	psychologiques, abus sexuel,		
	négligences		
SIIQ3	Sur le plan épidémiologique, les		
	maltraitances infantiles au Cameroun :		
	1) N'existent pas		
	2) Elles sont peu fréquentes		
	3) Elles sont fréquentes et bien		
	diagnostiquées		
	4) Elles sont fréquentes mais sous-		
	diagnostiquées		
SIIQ4	Les maltraitances infantiles sont un problème		
	<u>majeur de santé publique</u>		
	1) Vrai		
	2) Faux		
	3) Je ne sais pas  Conneigenness sur le prévention	Oui	Non
SIIQ5	Connaissances sur la prévention  La prévention des grossesses non désirées peut réduire le risque de	Oui	Non
SHQS	maltraitance des enfants		
SIIQ6	La prévalence de la maltraitance des enfants est plus élevée dans les		
	mariages forcés ou dans les très jeunes couples		
SIIQ7	Parler à l'enfant d'abus sexuels peut provoquer de la peur ou de la		
	perversion		
SIIQ8	Pour prévenir la maltraitance des enfants, il est plus efficace		
	d'éduquer les enfants que d'éduquer les familles.		
SIIQ9	Le risque d'exposition à des abus chez un enfant présentant une		
GTT O 1 0	anomalie et un handicap est plus élevé que les autres enfants		
SIIQ10	Le soutien financier des familles à faible revenu peut prévenir la		
CHO11	maltraitance des enfants		
SIIQ11	Dans les familles avec relations sociales étendues, les enfants sont plus à risque de maltraitance		
SIIQ12	Les parents qui ont été maltraités eux-mêmes dans leur enfance sont		
>Q	moins risque de maltraiter leurs enfants.		
	Connaissances sur le diagnostic	Oui	Non
SIIQ13	Les enfants victimes de maltraitance dénoncent habituellement les		
	auteurs justes après les méfaits		
SIIQ14	Les signes émotionnels et psychologiques de maltraitance peuvent		
	inclure la peur de rentrer à la maison ou la peur des parents		
SIIQ15	Une histoire de la maladie vague et différente à chaque fois est un		

	indicateur possible de maltraitance.			
SIIQ16		cas est quelqu'un bien connu de la		
~ <b>Q</b> -3		ictime		
SIIQ17		nce envers les enfants surviennent		
		nes à revenus moyens ou élevés		
SIIQ18		sont les signes en faveur d'une		
		e chez l'enfant :		
	1) Ecchymoses sur les pro-			
	2) Ecchymoses au niveau			
	3) Ecchymoses d'âges diff			
	4) Dents cassées après une			
	5) Ulcération de la luette			
	6) Marques de brûlures			
	7) Carie dentaire			
	8) Traumatisme crânien			
	9) Hématome sous-dural			
	10) Hémorragies rétinienne	s		
	11) Marques de morsures			
	12) Plaies aux berges netter	S		
	13) Fractures des côtes			
	14) Fracture du sternum			
	15) Cassure de la courbe po	ndérale		
	16) Parents négligents			
	17) Retard de consultation			
	18) Personnalité timide			
	19) A tenté de se suicider			
	20) Abus d'alcool ou d'autr			
SIIQ19		ence à mouiller son lit, cela peut être		
		e maltraitance.		
SIIQ20		e l'ensemble du squelette est		
	systématique en cas de suspicion			
CTTOAL		s sur le traitement		
SIIQ21	La prise en charge est multidisciplinaire (pédiatre, médecin légiste,			
	psychiatre, assistante sociale, ju	riste)		
SIIQ22	_	itance, l'enfant doit être hospitalisé		
CIICAA	même sans l'accord parental			
SIIQ23		logique est nécessaire mais pas		
CIIOA4	obligatoire pour tous les enfants			
SIIQ24	En as: 1	La première aide psychologique ne		
	En ce qui concerne le	doit être effectuée que par un		
CIIOAE	traitement psychologique des enfants victime de	professionnel de la santé mentale		
SIIQ25	maltraitances	Les thérapies de groupe et		
SHOVE	manranances	familiales sont importantes		
SIIQ26	Conneigner ways Parrails III	Les médicaments ne sont pas utiles		
SIIQ27	Connaissez-vous l'approche LIV		0:	Mar
CIIOAO		sur le signalement	Oui	Non
SIIQ28		lité morale de signaler tout signe de		
CIIO20		envers un enfant.		
SIIQ29	_	est une dérogation absolue au secret		
	<u>l</u> m	édical		

SIIQ30	Les médecins ne peuvent pas si fan	gnaler sans lo	e consenteme	nt de la		
SIIQ31	Circonstances dans lesquelles les	s médecins de	oivent signale	er les cas		
	de maltraitance envers l					
	1) Toutes circonstances, me	ême si une r	naltraitance e	envers un		
	enfant est seulement sour	oçonnée				
	2) Dans les cas où la viole		e envers un e	enfant est		
	répétitive					
	<ol> <li>Sur déclaration de l'enfai</li> </ol>	nt				
	4) Jamais					
SIIQ32	L'autorité auquel l'enfant victime de mauvais traitements devrait					
		<u>ignalé :</u>				
	1) Chef de votre service					
	2) Directeur de l'hôpital					
	3) Ministère de la Santé Pub					
	4) Services sociaux et/ou ju					
	SECTION III : Attitude					
	Perception de la maltraitance	Tout à	D'accord	Neutre	Pas	Pas du
	par les médecins en contexte	fait			d'accord	tout
GTTT 0.1	camerounais	d'accord				d'accord
SIIIQ1	Le fouet/ La fessée/ Les					
	bastonnades sont inévitables					
CILICA	lorsqu'on éduque un enfant					
SIIIQ2	Personne ne doit dire à un					
	parent comment éduquer son					
CHIO2	enfant					
SIIIQ3	Un parent qui ne punit pas son					
	enfant lorsqu'il se comporte					
CHIO4	mal est un mauvais parent					
SIIIQ4	Un enfant n'a pas le droit					
	d'exprimer son désaccord					
SIIIQ5	envers son parent  La violence verbale est plus					
SIIIQS	_					
	tolérable que la violence physique					
	Attitudes face à la prévention	Tout à	D'accord	Neutre	Pas	Pas du
	des maltraitances des enfants	fait	D accord	ricutic	d'accord	tout
	des martantes des emants	d'accord			u uccoru	d'accord
SIIIQ6	Il est vraiment important de	<u> </u>				4 400014
~	former les médecins sur la					
	maltraitance des enfants					
SIIIQ7	J'aimerais assister à des ateliers					
	ou des symposiums pour					
	améliorer mes connaissances en					
	matière de maltraitance des					
	enfants					
SIIIQ8	En raison de la peur et de					
	l'embarras des enfants à l'idée					
	de dénoncer la maltraitance des					
	enfants, permettre à l'enfant de					

	contactor la	es centres de					
ļ.		la maltraitance					
	_	permet pas d'en					
		le taux.					
		l'égard du	Tout à	D'accord	Neutre	Pas	Pas du
		_	fait	D'accoru	Neutre		
		maltraitance				d'accord	tout
CITION		ntile	d'accord				d'accord
SIIIQ9	_	ermettant de					
		une éventuelle					
		ivers les enfants					
		enseignées aux					
GTTT O 10		ecins.					
SIIIQ10		oupçonné de					
		loit être évalué					
ļ		cin lors de la					
	•	e visite.					
SIIIQ11		s médecins ne					
ļ	• •	le suffisamment					
		nsultation pour					
		ents soupçonnés					
ļ		nce envers les					
		ants.					
SIIIQ12	Je préfère re	éférer un cas					
		e maltraitance					
		n'ai pas acquis					
		e connaissances					
		dre en charge					
		l'égard du	Tout à	D'accord	Neutre	Pas	Pas du
		s maltraitances	fait			d'accord	tout
		ntiles	d'accord				d'accord
SIIIQ13		jouent un rôle					
	_	ans la prise en					
		ces patients					
SIIIQ14	Eduquer la f	famille sur la					
		s enfants est l'un					
	des moyens de traitement						
SIIIQ15		ychologique et					
	social est un moyen de						
		pensable dans la					
		e de ces enfants					
SIIIQ16		boration					
	_	aire (médecins					
		x, juriste) est un					
		eur dans la prise					
	en charge de ces patients						
		Attitude à l'égard du			I TAT 4		TO 1
	Attitude à	l'égard du	Tout à	D'accord	Neutre	Pas	Pas du
	Attitude à signalement de	l'égard du es maltraitances	fait	D'accord	Neutre	Pas d'accord	tout
	Attitude à signalement de infa	l'égard du es maltraitances ntiles		D'accord	Neutre		
SIIIQ17	Attitude à signalement de	l'égard du es maltraitances	fait	D'accord	Neutre		tout

	lesquelles je	possibles sur					
	ne signalerai	l'enfant					
	pas une	Pas de preuves					
	suspicion de	suffisantes/Je					
	maltraitances	ne suis pas sûr					
	infantiles est	de mon					
		diagnostic					
	-	Je ne savais					
		pas à qui					
		signaler					
	1	Crainte de la					
		colère des					
		parents et de la					
		famille					
	1	Aucune					
		obligation					
		légale de					
		signaler					
		Effets					
		possibles sur					
		ma pratique					
		Autre					
		(Précisez)					
	SECTI	ON IV : Pratiqu	es des méde	cins face à la	maltraita	nce des enfa	nts
	Pratique	s de la préventio	n des	Ou	i	N	on
	maltı	aitances infantil	es				
SIVQ1	Avez-vous été	formé sur la maltr	aitance des				
		obtention de votre					
		ssayé de vous forr					
		es enfants en deho					
		tiale (lectures pers					
		Symposium etc					
SIVQ3		essayé de parler					
	de la préven	tion de la maltrait	ance des				
		enfants?					
GTT10.4		rapport avec le d		Oui Non		on	
SIVQ4		déjà suspecté des					
		es infantiles ? (Si					
	_	s'arrête ici. Merci	-				
CIVOS		able collaboration					
SIVQ5		éjà diagnostiqué d es infantiles ? (Si					
		s'arrête ici. Merci					
	*		•				
SIVQ6		able collaboration, qu'avez-vous fai		(Incoviro	la chiffra	orragnonder	it à votre
21 A CO		r des menaces aux		(mscrife		correspondan onse)	u a voire
		r les faits dans			rep	01130)	
		l sans toutefois si					
	3) Signale		5114101				
		apport avec le sig	malement	Ou	 i	NI	o <b>n</b>
1					1 8	i 1 <b>N</b> (	711

	des maltraitances des enfants		
SIVQ7	Avez-vous déjà signalé des cas de suspicion		
	de maltraitances infantiles ?		
SIVQ8	Avez-vous déjà signalé des cas de		
	maltraitances infantiles avérés ? (Si Non,		
	SIVQ13)		
SIVQ9	Si Oui a qui avez-vous signalée ?		
	1) Chef de votre service		
	2) Directeur de l'hôpital		
	3) Ministère de la Santé Publique		
	4) Services sociaux/ Judiciaires/ Police		
	/ ONG		
SIVQ10	Par quels moyens l'avez-vous fait ?		
	1) Messages		
	2) Appel téléphonique		
	3) Rapport médical		
	4) Autres ("Précisez)		
SIVQ11	Avez-vous informé l'enfant de votre		
	signalement ?		
	1) Il ne s'exprimait pas encore		
	2) Il était en âge de comprendre mais		
	je n'ai pas eu le courage		
	3) Je lui ai dit vaguement de quoi il		
	s'agissait		
	4) Je lui ai expliqué avec douceur,		
	patience et sans jugement de quoi il s'agissait		
	s agissait		
SIVQ12	Avez-vous déjà reçu des cas de		
22, 222	maltraitances infantiles (suspicion ou cas		
	avérés) sans toutefois les signaler ? (Si Non,		
	le questionnaire s'arrête ici. Merci pour		
	votre aimable collaboration)		
SIVQ13	Si Oui, pourquoi ?	·	
	1) Les conséquences possibles sur		
	l'enfant		
	2) Pas de preuves suffisantes/Je ne suis		
	pas sûr de mon diagnostic		
	3) Je ne savais pas à qui signaler		
	4) Crainte de la colère des parents et		
	de la famille		
	5) Aucune obligation légale de signaler		
	6) Effets possibles sur ma pratique		
	7) Autre (Précisez)		

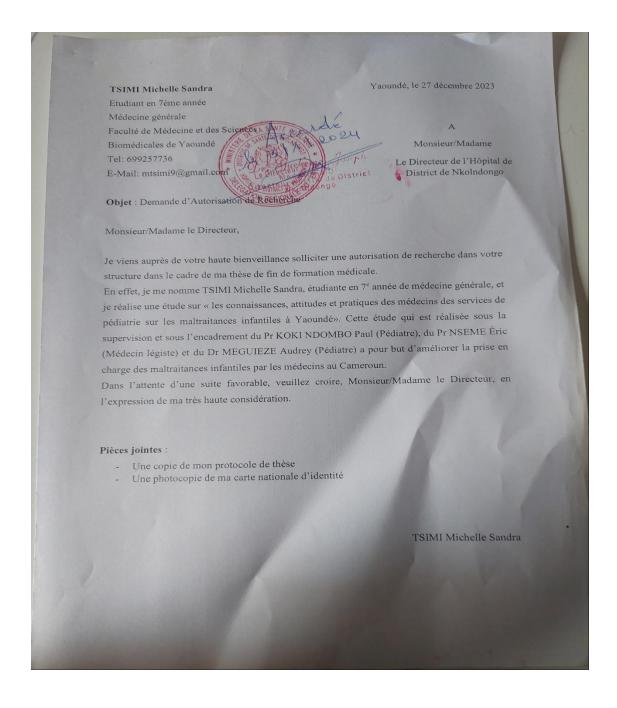
### Annexe 04

# Clairance éthique

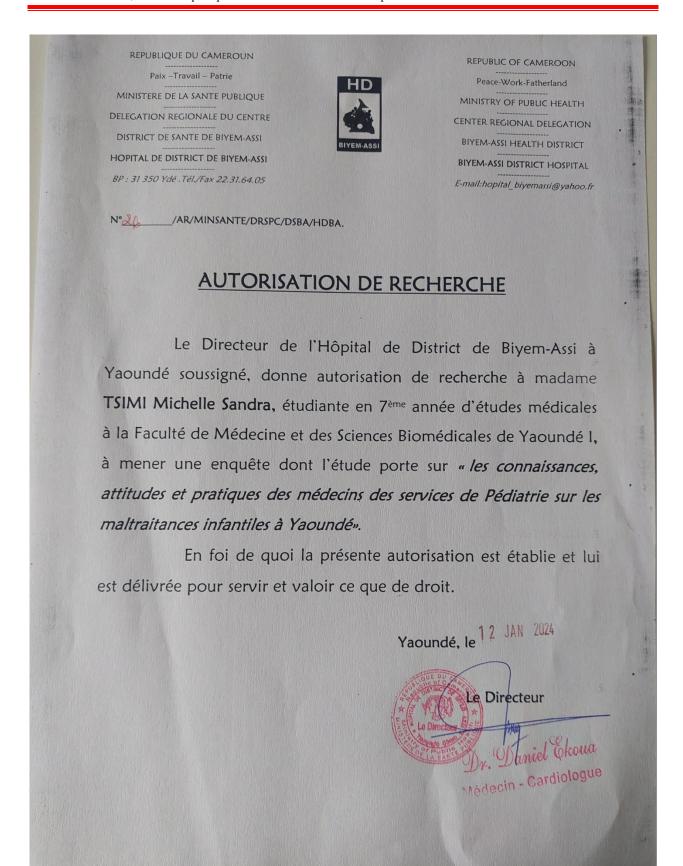
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I	THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES BIOMÉDICALES	FACULTY OF MEDICINE AND BIOMEDICAL SCIENCES
COMITÉ INSTITUTIONNEL D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE	INSTITUTIONAL ETHICAL REVIEW BOARD
Tel/fax: 22 31-05-86 22 311224	Share of the state
Email: decanatfmsb@hotmail.com	
Ref.: N° Obby_/UY1/FMSB/VDRC/DAGSR/CSP-CLAIRA	NCE ÉTHIQUE 10 JUIN 2024
Le COMITÉ INSTITUTIONNEL D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE	
La demande de la clairance éthique soumise par :	
	Bantuinulos 1734022
M.Mme: TSIMI MICHELLE SANDRA	Matricule: 17M023
Travaillant sous la direction de :	MOMBO B. J.
	NDOMBO Paul E ETOUCKEY Éric
	IEZE Claude -Audrey
des s infai	naissances, attitudes et pratiques des médecins services de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé
des s infai	services de pédiatrie sur les maltraitances
des s infar Les principales observations sont les suivantes Evaluation scientifique	services de pédiatrie sur les maltraitances
des sinfar Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale	services de pédiatrie sur les maltraitances
des s infar Les principales observations sont les suivantes Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices	services de pédiatrie sur les maltraitances
des sinfar Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé	services de pédiatrie sur les maltraitances
des sinfar Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité):	services de pédiatrie sur les maltraitances
des s infar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique  Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale  Equilibre des risques et des bénéfices  Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité) :  Respect de la justice dans le choix des sujets	services de pédiatrie sur les maltraitances
des s infar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique  Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale  Equilibre des risques et des bénéfices  Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité) :  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables :	services de pédiatrie sur les maltraitances
des s infar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique  Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale  Equilibre des risques et des bénéfices  Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité) :  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables :  Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages	services de pédiatrie sur les maltraitances
des sinfar Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets	services de pédiatrie sur les maltraitances
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur	services de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité) : Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables : Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur	services de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur our toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése on scientifique.	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique  Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale  Equilibre des risques et des bénéfices  Respect de la vie privée et des renseignements personnels  (confidentialité):  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables:  Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages  Gestion des compensations financières des sujets  Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur  Tour toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése  con scientifique.  'équipe de recherche est responsable du respect du protocole	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique  Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale  Equilibre des risques et des bénéfices  Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité):  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables:  Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages  Gestion des compensations financières des sujets  Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur  our toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése on scientifique.  Léquipe de recherche est responsable du respect du protocole avorable du CIER. Elle devra collaborer avec le CIER lorsque néces	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole.
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur our toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése on scientifique. équipe de recherche est responsable du respect du protocole avorable du CIER. Elle devra collaborer avec le CIER lorsque néca clairance éthique peut être retirée en cas de non - respect de	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole. la réglementation ou des recommandations sus évoquées.
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur  our toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése on scientifique. 'équipe de recherche est responsable du respect du protocole avorable du CIER. Elle devra collaborer avec le CIER lorsque néva calirance éthique peut être retirée en cas de non - respect de	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole. la réglementation ou des recommandations sus évoquées.
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur our toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous réseion scientifique.	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole la réglementation ou des recommandations sus évoquées. rvir et valoir ce que de droit
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur  lour toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése ton scientifique. 'équipe de recherche est responsable du respect du protocole avorable du CIER. Elle devra collaborer avec le CIER lorsque néca clairance éthique peut être retirée en cas de non - respect de	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole la réglementation ou des recommandations sus évoquées. rvir et valoir ce que de droit
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur  lour toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése ton scientifique. 'équipe de recherche est responsable du respect du protocole avorable du CIER. Elle devra collaborer avec le CIER lorsque néca clairance éthique peut être retirée en cas de non - respect de	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole la réglementation ou des recommandations sus évoquées. rvir et valoir ce que de droit
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé  Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur  lour toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése ton scientifique. 'équipe de recherche est responsable du respect du protocole avorable du CIER. Elle devra collaborer avec le CIER lorsque néca clairance éthique peut être retirée en cas de non - respect de	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole la réglementation ou des recommandations sus évoquées. rvir et valoir ce que de droit
des sinfar  Les principales observations sont les suivantes  Evaluation scientifique Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices Respect du consentement libre et éclairé Respect de la vie privée et des renseignements personnels (confidentialité): Respect de la justice dans le choix des sujets Respect des personnes vulnérables: Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages Gestion des compensations financières des sujets Gestion des conflits d'intérêt impliquant le chercheur our toutes ces raisons, le CIER émet un avis favorable sous rése on scientifique. équipe de recherche est responsable du respect du protocole avorable du CIER. Elle devra collaborer avec le CIER lorsque néca clairance éthique peut être retirée en cas de non - respect de	ervices de pédiatrie sur les maltraitances ntiles à Yaoundé  erve des modifications recommandées dans la grille d'évalua approuvé et ne devra pas y apporter d'amendement sans cessaire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole la réglementation ou des recommandations sus évoquées. rvir et valoir ce que de droit

#### Annexe 05

## Autorisations de recherche











TÉL: 222 30 50 10



REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CENTER RÉGIONAL DÉLÉGATION

ODZA HEALTH DISTRICT

ODZA YAOUNDE IV DISTRICT HOSPITAL

PHONE: 222 30 50 10

Nº.CB.]. MYAR/MSP/DRSPC/DSOD/HDO

Yaoundé le, .0.3...JAN...2024....

Madame le Directeur de l'Hôpital de District d'Odza

A Madame TSIMI Michelle Sandra

## **OBJET: AUTORISATION DE RECHERCHE**

Je soussignée **Dr NKONGO Victorine**, **Directeur de l'Hôpital de District d'Odza**; après avoir évalué la portée et l'importance du projet de recherche et m'être entretenue avec le porteur du projet, autorise la collecte des données dans l'établissement hospitalier dont j'ai la charge.

En effet cette étude intitulée « Les connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances à Yaoundé », sera menée par Madame TSIMI Michelle Sandra.

A cet effet, la concernée procèdera à la collecte des données selon les recommandations et prescriptions indiquées par le Comité National d'Ethique et également sous la surveillance du personnel de l'hôpital afin d'éviter tout dérapage lié à une mauvaise manipulation. Le non-respect des recommandations prescrites par le CNE par cette dernière sera sanctionné selon la gravité du dérapage allant d'une sanction provisoire a une expulsion définitive de l'enceinte de l'établissement.

Ce document lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur

Connaissances, attitudes et pratiques des médecins des services de pédiatrie sur les maltraitances infantiles à Yaoundé